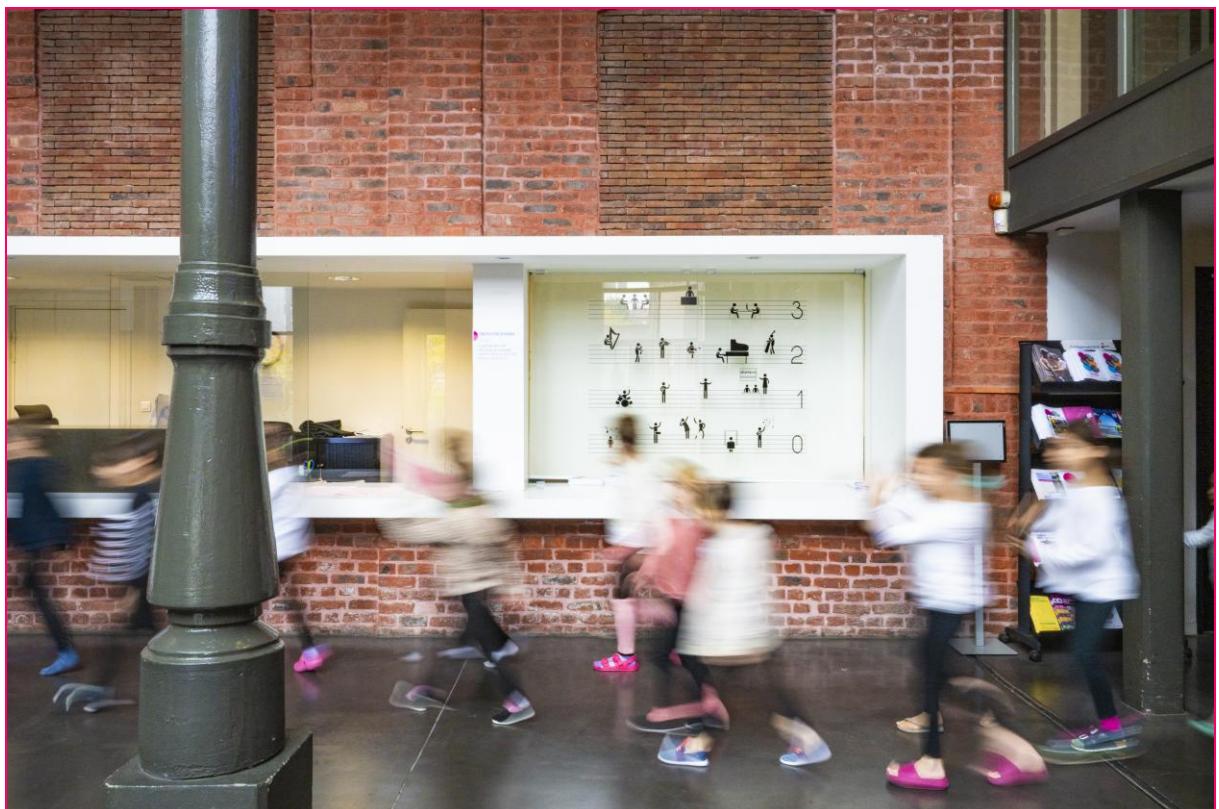


**CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
MUSIQUE & DANSE
DE ROUBAIX**



PROJET D'ETABLISSEMENT – 2025

Texte brut non illustré

PRÉAMBULE

Aujourd’hui, et sans doute comme à aucun autre moment de l’histoire contemporaine, les transformations, mutations, évolutions sociétales se concrétisent dans une temporalité d’une extrême brièveté et souvent avec une forte intensité.

Le présent document a été élaboré en conscience de ce contexte et intègre les enjeux qui se présentent aujourd’hui à tout établissement d’enseignement artistique.

Il aura offert à l’équipe du conservatoire l’opportunité d’affirmer les valeurs qui l’animent et qu’elle souhaite promouvoir, en tant que service public de l’enseignement artistique initial.

Les défis qui nous attendent sont multiples. Par la richesse des échanges avec l’ensemble des acteurs, ville, personnels enseignants et administratifs, parents, élèves, partenaires institutionnels et associatifs, qui œuvrent au quotidien à la vie du conservatoire, par l’engagement de chacun d’entre eux dans la réflexion, il nous est possible de présenter une feuille de route, notre feuille de route pour les années à venir. Cette dernière porte l’ambition, tant sur le plan artistique que pédagogique, de préciser les orientations retenues pour permettre à tout élève de devenir, toujours davantage, acteur de son parcours de formation et artisan de la construction de sa personnalité artistique.

En tant qu’établissement classé à rayonnement départemental, nos propositions, les lignes de force qui sous-tendront nos actions, entrent en cohérence avec les orientations présentées par le ministère de la Culture dans les textes cadres et en résonance avec celles du projet culturel de la ville de Roubaix.

TABLE DES MATIERES

Préambule	3
Table des matières	4
Glossaire	6
Introduction.....	7
Rappel des missions générales de l'établissement	8
Présentation et analyse de l'existant	10
1. État des lieux	10
→ Le Conservatoire en quelques chiffres	10
Les publics et leur évolution récente	11
→ Les activités pédagogiques et leur évolution	12
→ Les pratiques artistiques enseignées ou accompagnées, leur évolution actuelle ..	13
→ Les activités de diffusion	14
→ Les ressources propres	15
→ Les personnels	16
→ Les usagers	17
→ Les partenaires structurels	18
→ Les autres partenaires	18
→ Les réseaux participant de la dynamique de l'établissement	18
→ Les autres activités ponctuelles.....	19
2. Diagnostic	20
→ Analyse AFOM	20
→ Comparaison entre l'offre de l'établissement et les besoins du territoire.....	21
→ Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens	21
3. Bilan du dernier projet d'établissement	22
Perspectives.....	24
1. Un accès pour tous, un projet pour chacun.....	24
→ 1.1 De l'éthique à l'engagement : la formation de l'artiste citoyen	24
1.1.1 Un engagement pédagogique pour la diversité des profils	24
1.1.2 Un engagement collectif pour un art accessible	25
1.1.3 Un engagement artistique contre les stéréotypes.....	25
2. Un établissement d'enseignement artistique, un contexte.....	26
→ 2.1 De la ressource, des ressources	27
2.1.1 Une pédagogie personnalisée, des projets partagés	27

2.1.2 Des espaces, un lieu	27
2.1.3 Partager pour transmettre	28
→ 2.2 Construire avec, travailler pour.....	28
2.2.1 Entre découverte et expression	28
2.2.2 Des partenariats, une complémentarité	28
2.2.3 Du lien, des perspectives.....	29
2.2.4 Des liens fortifiés, une excellence partagée.....	29
2.2.5 De l'école primaire au lycée	30
3. Un accompagnement pour tous, un parcours pour chacun	32
→ 3.1 Une expérience riche et épanouissante.....	32
3.1.1 Une évaluation stimulante et constructive	32
3.1.2 Une ouverture sur l'utilisation du numérique.....	33
→ 3.2 De la scène à la salle de cours, de la salle de cours à la scène.....	33
3.2.1 De la saison culturelle.....	33
3.2.2 De l'entrée en pratique artistique	34
3.2.3 ... A l'entrée en parcours de formation à la pratique	34
3.2.4 Se préparer pour après.....	35
4. Être compréhensible, lisible, visible	36
→ 4.1 Renforcer le rôle du conseil pédagogique.....	36
→ 4.2 Penser, valoriser, inventer des espaces et des temps d'échanges	36
4.2.1 Dialoguer, se concerter : le conseil en action	36
4.2.2 Construire avec celles et ceux qui se construisent.....	37
→ 4.3 Communiquer pour accompagner	37
→ 4.4 Ouvrir et connecter	38
Évaluation, soutien d'évolution.....	39
1. Un cadre structuré pour une évaluation rigoureuse	39
2. Une approche participative pour impliquer la communauté	40
3. L'outil numérique pour un suivi dynamique	40
4. Amélioration continue et adaptation constante.....	40
5. Valorisation des résultats pour un rayonnement accru.....	41
Conclusion prospective	42
Annexes	44
1. Charte éthique du Conservatoire.....	44
2. Projet de Classe à Horaires Aménagés dominante vocale – école Camus.....	46

GLOSSAIRE

CCN : Centre Chorégraphique National

CDCN : Centre de Développement Chorégraphique National

CDG : Centre de Gestion

CHAM : Classes à Horaires Aménagés Musique

CHAD : Classes à Horaires Aménagés Danse

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique

CPES : Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur

CRD : Conservatoire à Rayonnement Départemental

CRR : Conservatoire à Rayonnement Régional

DEMOS : Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

EAC : Education Artistique et Culturelle

ESMD : Ecole Supérieure Musique et Danse – Lille Hauts-de-France

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

MEL : Métropole Européenne de Lille

OMJ : Orchestre Métropolitain des Jeunes

Opus : Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

ONL : Orchestre National de Lille

INTRODUCTION

Troisième commune de la Région Hauts-de-France avec ses près de 100 000 habitants, Roubaix constitue avec Lille et Tourcoing l'une des principales villes de la Métropole lilloise (MEL), deuxième agglomération française en termes de densité de population (1 174 273 habitants sur un territoire de 672 km² et 95 communes).

Le cœur de cette Métropole forme un territoire à la typologie singulière où l'on observe de forts contrastes entre une périphérie de Lille regroupant des ménages aisés et d'autres communes et quartiers plus hétérogènes avec un potentiel fiscal beaucoup plus faible.

Au sein de ce territoire, Roubaix est une ancienne ville industrielle en mutation. Le principal atout de la ville réside dans son urbanité redécouverte, grâce à l'émergence de la culture du projet urbain. Forte d'un riche patrimoine, la ville s'est engagée dans une politique volontaire et ambitieuse de reconquête de celui-ci depuis plus de vingt ans (label ville d'art et d'histoire depuis 2001). Plusieurs projets d'aménagement culturel ambitieux y ont été lancés : Le Musée La Piscine, La Condition Publique,...

Ancien phare industriel textile mais aussi berceau de la grande distribution, Roubaix a conservé son statut de ville entreprenante. Sa tradition d'innovation sociale se perpétue. L'économie du textile se réinvente et un écosystème vertueux se met en place, celui de l'économie circulaire. Par ailleurs, la cité accueille plus de 12 000 étudiants sur son territoire.

Près de la moitié de la population roubaisienne a moins de 30 ans. La proportion de quartiers en zone prioritaire est un indicateur illustrant les difficultés socio-économiques d'une partie des habitants de la ville (46% de la population se situe sous le seuil de pauvreté).

L'identité de Roubaix est construite à partir du double héritage industriel et multiculturel.

Dans le domaine de la musique, la Ville de Roubaix soutient de nombreuses associations, chorales, salles de spectacles et événements, contribuant ainsi au dynamisme de la vie musicale sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, de la chorale polyphonique aux musiques actuelles. La programmation est riche, les publics se rencontrent, les ressources sont partagées entre les acteurs de la musique et les artistes amateurs et confirmés.

Par ailleurs, Roubaix, qui accueille à la fois un Centre Chorégraphique National (CCN – Ballet du Nord) et un Centre de Développement Chorégraphique National (Le Gymnase), concentre des acteurs divers et professionnels dans le domaine de la danse, de la danse contemporaine à la danse hip-hop.

S'inscrivant dans une politique d'accessibilité à la culture pour tous, la ville s'engage à ce que la culture soit à destination de tout le monde, et plus particulièrement de tous les jeunes, en temps scolaire mais également en temps péri et extrascolaire. Le Conservatoire de musique et de danse, porteur de cette dimension d'ouverture, contribue tant à la réduction des inégalités sociales d'accès à la culture qu'à la transmission d'un enseignement ambitieux.

Rappel des missions générales de l'établissement

Etablissement d'enseignement artistique spécialisé :

Le Conservatoire de Roubaix présente des maquettes pédagogiques allant de l'entrée en pratique (dès 5 ans) jusqu'aux Certificats et Diplômes d'Etudes Musicales ou Chorégraphiques, ainsi qu'aux Classes Préparant aux Etudes Supérieures (CPES) en musique et en danse. Le Conservatoire propose également une ouverture à la musique traditionnelle orientale.

Education Artistique et Culturelle :

Une enseignante du Conservatoire intervient en milieu scolaire, pour accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets d'éveil musical et au rythme, sur toute l'année scolaire.

De plus, le Conservatoire porte depuis de nombreuses années une saison de concerts à destination du public scolaire, essentiellement composée de contes musicaux. Cette saison jeune-public compte de 4 à 6 rendez-vous annuels, chacun permettant aux plus jeunes de découvrir des œuvres du répertoire, de se familiariser avec une ou plusieurs familles d'instruments de l'orchestre et d'être sensibilisés au spectacle vivant.

Ces temps de rencontre avec les œuvres sont proposés au public scolaire de la MEL, à un tarif attractif (2€ pour les roubaisiens et 3€ pour les extérieurs), et sont accompagnés d'outils de médiation. Ainsi, chaque année, près de 5000 élèves bénéficient de cette programmation.

D'autre part, le Conservatoire participe à plusieurs dispositifs d'EAC : il s'est inscrit dans le projet DEMOS porté par la MEL dès 2017, et participe désormais au projet d'Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale (Opus) ainsi qu'à l'Orchestre Métropolitain des Jeunes (OMJ).

Enfin, la Ville de Roubaix est l'une des rares villes en France à disposer d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dans une école en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+).

Accompagnement des pratiques en amateur :

Un partenariat historique existe entre le Conservatoire et l'Orchestre d'Harmonie de Roubaix, permettant aux élèves de 3^{ème} Cycle instrumental de participer à cet orchestre, pour valider leur pratique collective. Il est à noter que de nombreux anciens élèves du Conservatoire jouent dans cet orchestre après la fin de leur parcours de formation.

Le Conservatoire est également un lieu ressource pour plusieurs associations de pratique en amateur, notamment le Chœur Chante Vie, la jeune compagnie de danse Miroir d'Eux, et l'association de chant choral baroque la Chapelle des Flandres. Cette dernière porte chaque mois un « Tout Petit Concert », le plus souvent interprété par leur chœur amateur *Cœli et Terra*.

Relation à la vie artistique locale :

La Ville de Roubaix a confié au Conservatoire une mission de diffusion de concerts professionnels, en musique classique et contemporaine.

Chaque année, une trentaine de concerts sont ainsi présentés dans l'auditorium Pierre Destombes du Conservatoire ou dans d'autres lieux de la ville.

Dans cette programmation, l'accent est régulièrement mis sur la création contemporaine. Les compositeurs Jacques Lenot, Thierry Deleruyelle, Marc Gosselin, Jean-Claude Gengembre, Alexis Ciesla et Alexandros Markeas ont été programmés entre 2021 et 2025. Le Conservatoire, par cette programmation, apporte également une aide à la structuration de jeunes ensembles locaux tels l'Ilôt Brass, le quatuor Arsys ou l'ensemble Solis. Il soutient aussi de jeunes artistes en leur offrant des espaces de diffusion et d'expression (Orchestre Universitaire de Lille, Orchestre Symphonique Erable, Side by Side de l'ESMD, les Concerts de Poche, etc.)

Responsabilité sociétale de l'organisation (RSO) :

En tant que service public, le Conservatoire s'engage à accueillir tous les publics sans aucune discrimination. A cet effet, l'établissement s'est doté d'une charte éthique¹ ainsi que d'un référent VHSS. Un parcours de formation inclusif est en cours d'élaboration par une équipe projet dans laquelle tous les personnels de l'établissement sont représentés.

¹ Voir Annexe N.1

PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

1. État des lieux

→ Le Conservatoire en quelques chiffres

En moyenne chaque année, le Conservatoire de Roubaix ce sont :

900 Elèves,
dont $\frac{3}{4}$ de Roubaisiens

50 enseignants

41 disciplines
réparties dans 8 départements

Un parc de 500 instruments

2 sites, de 4600 m² au total

Un auditorium de 400 places

9000 spectateurs
dont 3000 scolaires accueillis

25 artistes invités

Les publics et leur évolution récente

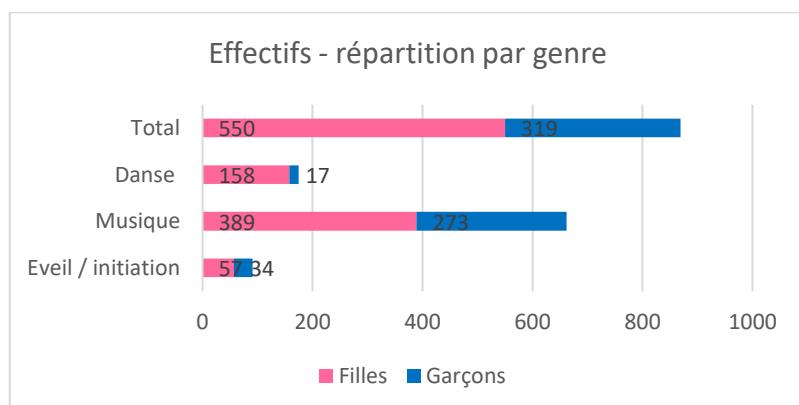
Année	Effectif total	Danse	Musique	Autres
24-25	869	175	655 (dont 52 en musique + danse)	Eveil / ini 91
23-24	888	182	616	Eveil/Ini 90
22-23	869	168	623	Eveil/Ini 78
21-22	906	163	652	Eveil/Ini 91
20-21	890	181	639	Eveil 70
19-20	975	191	684	Eveil 100

L'effectif total du Conservatoire est relativement stable depuis plusieurs années, oscillant entre 870 et 950 élèves chaque année.

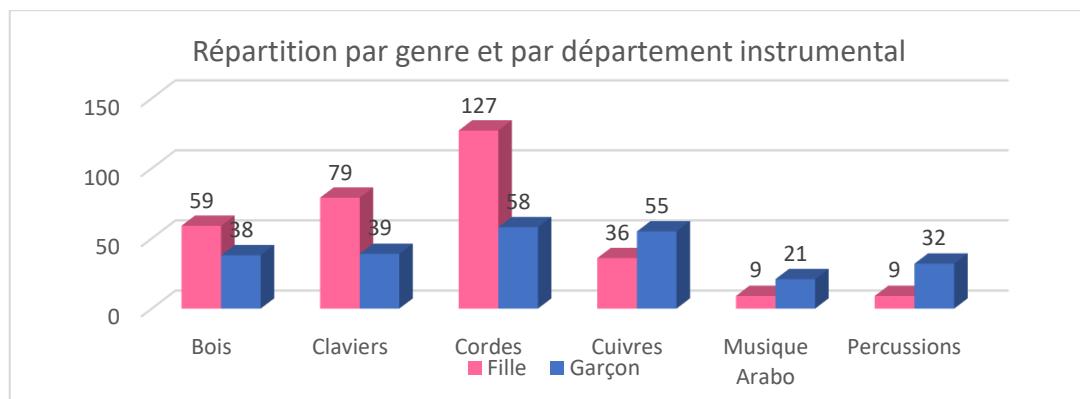
A l'échelle du territoire roubaïen, cela représente environ 2% des 0- 30 ans, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (300 000 élèves scolarisés en établissement d'enseignement artistique pour 23,8 millions de Français de moins de 30 ans², soit 1.2%)

Focus sur les chiffres de l'année 2024 – 2025 :

Parmi les 869 élèves, 550 sont des filles. Elles sont largement majoritaires en danse (158 élèves sur 175), mais la parité est presque respectée en musique et en éveil - initiation.

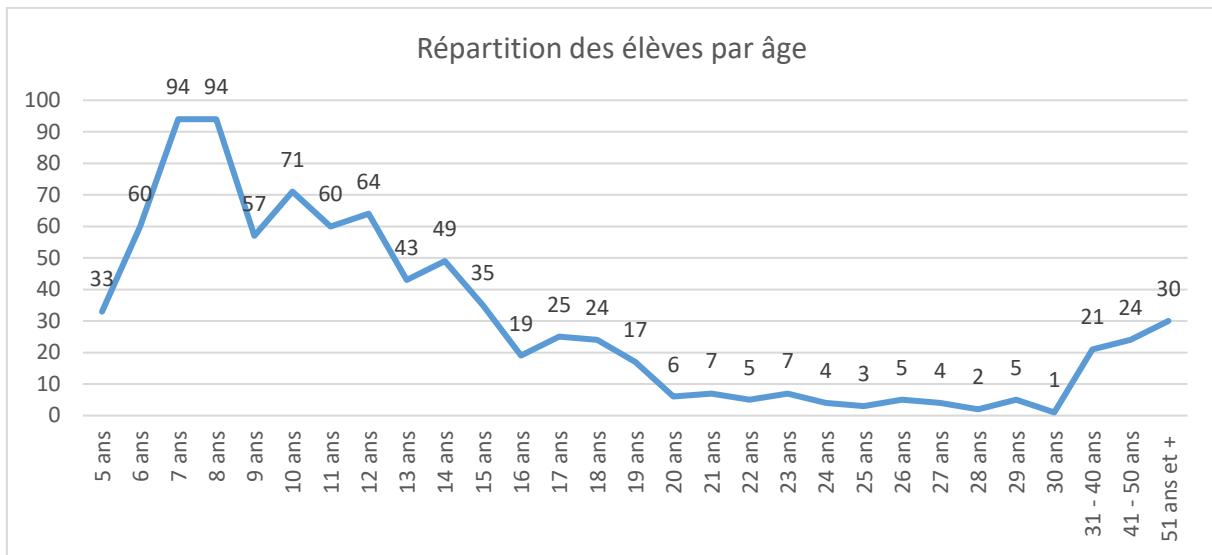


Parmi les élèves musiciens, et malgré une forme de lissage ces dernières années, des préférences de genres sont toujours notables :



² Chiffres Insee 2021

Comme pour tous les établissement d'enseignement artistique initial, la majeure partie des élèves a moins de 20 ans, avec un pic pour l'âge d'entrée en 1^{er} cycle d'enseignement, à 7 et 8 ans.



→ Les activités pédagogiques et leur évolution

L'entrée en pratique :

A partir de 2015, et la mutualisation de l'enseignement chorégraphique avec le CCN, un éveil musique et danse a été imaginé, pour les élèves de grande section et de CP.

A ce jour, il convient de repenser la proposition, en valorisant davantage la complémentarité des spécialités.

Pour les élèves en CE1, une proposition de « jardins instrumentaux » avait été formulée à la même période. Celle-ci a atteint ses limites, notamment en termes d'effectifs : certaines classes instrumentales ne pouvant plus accueillir de nouveaux élèves. Ce temps d'orientation est également en cours de réforme.

Réforme de la Formation Musicale :

Historiquement, les cours de formation musicale étaient répartis sur sept années : 4 années en 1^{er} cycle et 3 années en 2^{ème} cycle. Les élèves de premier cycle avaient 2 cours de formation musicale hebdomadaires et ceux du 2^{ème} cycle, un seul.

A la rentrée 2024, les cours de FM ont évolué, en réorganisant les années d'enseignement : une quatrième année de cycle 2 a été créée afin de s'aligner sur les cycles instrumentaux et de répartir plus harmonieusement les apprentissages.

Cela a permis de repenser et répartir le programme pédagogique sur 8 ans et l'adapter au mieux à la pratique instrumentale. Le nombre d'heures d'enseignement n'ayant pas augmenté, le temps de cours hebdomadaire a été réduit en premier cycle, ce qui a permis de proposer un cours unique à tous les élèves, qu'ils soient en premier ou en deuxième cycle.

Dans ce cadre, plus de créneaux horaires par niveau sont proposés aux parents, ce qui diminue le nombre d'élèves par cours. Enfin, cette réforme rend possible un suivi pédagogique plus personnalisé, en leur permettant de progresser à leur rythme.

Musique de Chambre :

La musique de chambre s'inscrit dans les parcours études de 2^{ème} et 3^{ème} Cycle. Cette pratique se développe et se structure depuis 2022, grâce à la mobilisation d'une équipe d'enseignants. La musique de chambre est aujourd'hui considérée comme une partie intégrante de la formation de tous les musiciens.

→ Les pratiques artistiques enseignées ou accompagnées, leur évolution actuelle

Liste des disciplines enseignées						
Cordes	Violon	Alto	Violoncelle	Contrebasse	Harpe	Guitare
Bois	Flûte	Hautbois	Clarinette	Basson	Saxophone	
Cuivres	Trompette	Trombone	Cor	Tuba		
Claviers	Piano	Orgue	Percussions			
Musique arabe	Oud	Violon oriental	Percussions orientales			
Voix	Chant	Pratique de chœur	Art Lyrique			
Danse	Danse classique	Danse contemporaine				

Les unités d'enseignement, modules et ateliers

Autour de la culture musicale :

- Culture musicale et commentaire d'écoute, niveau 1
- Culture et analyse, niveau 2
- Déchiffrage : pour les élèves/ étudiants en CPES

- Initiation à l'accompagnement chorégraphique pour les élèves pianistes
- Découverte de l'orgue pour les pianistes

Autour de l'accompagnement et de la pratique des claviers :

- Piano complémentaire pour les non pianistes
- Orgue complémentaire pour les non pianistes et non organistes
- Initiation à l'accompagnement vocal pour les élèves pianistes
- Initiation à l'accompagnement instrumental/ensemble vocal pour les élèves pianistes

Autour de l'écriture :

- Atelier pratique de la basse continue/Harmonie au clavier / initiation à l'improvisation
- Les bases de l'écriture
- Atelier Ecoute/Ecriture
- Atelier invention / composition
- Ecriture cursus de 2 à 3 ans
- Bases de l'arrangement et initiation à l'informatique
- Initiation à la réduction d'œuvres
- Initiation à l'orchestration
- Orchestration niveaux 1 et 2

Cursus adulte :

Le conservatoire propose un cursus « ados et adultes débutants » depuis 2018.

D'une durée d'un an, reconductible trois fois, ce parcours programme à destination des ados (à partir de la 6^{ème}) et des adultes débutants se compose d'un cours individuel de pratique instrumentale de 30 minutes, et d'un cours spécifique de formation musicale, d'1h30 à 2h sur trois niveaux différents. L'accès à ce parcours se fait sous réserve de place au sein de la classe instrumentale choisie.

Ouverture des orchestres et ensembles aux amateurs :

A l'instar du partenariat existant autour de l'Orchestre d'Harmonie, proposition d'ouvrir certains ensembles et orchestre du Conservatoire à des amateurs ou des anciens élèves (orchestre symphonique, chœur de clarinettes, chorale Nouba, classe de chant lyrique ...)

Cursus amateur en danse :

Le département chorégraphique / Ecole du Ballet du Nord accueille chaque année des élèves qui souhaitent bénéficier d'un enseignement de la danse à orientation amateur. Cependant, ce parcours amateur n'est pas suffisamment formalisé et lisible à ce jour.

→ Les activités de diffusion

En propre : le conservatoire porte directement une saison de concerts professionnels, en musique classique et contemporaine. Dotée d'un budget d'environ 25 000 € par an, cette saison compte une vingtaine de rendez-vous, entre octobre et juin. Majoritairement organisés dans l'auditorium du conservatoire, certains concerts ont lieu ailleurs dans la ville, dans d'autres salles municipales ou dans des lieux plus originaux, comme le Musée la Piscine.

Cette saison se compose de petites formes orchestrales, d'ensembles de musiques de chambre ou de musiciens solistes, programmés à l'échelle locale ou nationale, voire venant de Belgique. Chaque année, ces concerts bénéficient à environ 3 000 spectateurs

En parallèle, le conservatoire pilote également une saison jeune-public, en temps scolaire et hors temps scolaire. Chaque année, environ 6 000 jeunes élèves issus des écoles de Roubaix ou de la MEL fréquentent ces concerts.

De plus, chaque année une trentaine d'auditions d'élèves sont organisées : de la classique audition par classe, à des auditions thématiques (cartes postales en 2023-2024) ou croisées entre différentes classes, chaque mois 2 à 3 auditions sont organisées pour permettre aux élèves d'évoluer sur scène et face à un public, dès le plus jeune âge.

En partenariat : En complément de la programmation portée par l'établissement, le conservatoire s'associe aux structures locales pour promouvoir le spectacle vivant. Ainsi, des projets sont portés de façon partenariale avec l'ARA, la Cave aux Poètes, la Chapelle des Flandres, les Etoiles du Piano, les Concerts de Poche, etc.

→ Les ressources propres

En 2024, le Conservatoire présente un budget de 2 393 935 € en dépenses, dont 2 236 300 € de charges RH, 75 510 € de fluides liés à l'utilisation du bâtiment et 82 125 € en charges de fonctionnement propre. Cette somme est consacrée à l'achat de matériel pédagogique, l'entretien du parc instrumental, à la programmation d'artistes pour la saison musicale, ainsi qu'aux charges de fonctionnement diverses de l'établissement.

En parallèle, le Conservatoire dispose d'un budget d'investissement de 27 000 €, consacré au développement et au renouvellement du parc instrumental.

Le Conservatoire présente un budget de recettes de 433 800 €, dont 137 000 € de recettes propres.

Ces recettes se composent de la façon suivante : 20 000€ de billetteries de concerts, 12 000€ de locations d'instruments, 105 000 € de droits d'inscription et scolarité.

296 800 € viennent de nos financeurs institutionnels : 220 000 € de la Métropole Européenne de Lille, 50 000 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et 26 800 € de la Région Hauts-de-France.

Locaux :

Les enseignements sont organisés sur deux sites : un bâtiment principal, historique, situé rue de Lille, de 3000 m², et les studios Roussel, rue des Arts, qui accueillent le département danse.

Le site de la rue de Lille abrite toutes les salles d'enseignement instrumental (18 salles de cours individuel et 6 salles de formation musicale), l'auditorium Pierre Destombes de 400 places ; la salle Robert Cailleaux qui sert de salle de répétition d'orchestre ; la salle d'éveil de 130 m² ; un studio de danse ; une médiathèque ; une salle du personnel et les bureaux du secrétariat et de la direction.

Le site des studios Roussel, de 1650 m² au total, abrite 4 studios de danse, une salle de gymnastique, 6 vestiaires équipés de douches, une tisanerie pour les agents et un espace ressource multimédia.

Matériel et fonds documentaires :

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental constitué de 500 instruments disponibles à la location, de 31 pianos dont 6 pianos à queue, d'un ensemble de percussions d'orchestre complet, d'une harpe de concert et de plusieurs harpes d'études, d'un orgue d'étude et d'un grand orgue, non fonctionnel actuellement.

Le conservatoire dispose d'un espace de documentation à la disposition des agents et des usagers. Pour la musique, il compte 16 000 partitions ; 500 livres et 900 disques. Pour la danse, il compte 400 livres et DVD spécialisés, ainsi qu'un fond vidéo de 800 ouvrages.

→ Les personnels

DIRECTION				
Un directeur – DEEA 38h				
EQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE				
Un responsable administratif – Attaché 38 h				
Un secrétaire en charge de la communication Adjoint administratif 38 h	Un secrétaire en charge de la scolarité et de la facturation Adjoint administratif 38 h	Un secrétaire comptable, en charge du parc instrumental Adjoint administratif 38 h	Deux agents techniques d'exploitation des bâtiments 2 x 38h	4 agents d'accueil 130h Sur 2 sites
DEPARTEMENTS INSTRUMENTAUX				
Les cordes				
Violon	Alto	Violoncelle	Contrebasse	Harpe
5 enseignants 14 h PEA 42 h ATEA	1 enseignant 15 h ATEA	1 enseignant 16 h PEA	1 enseignant 11 h PEA	1 enseignant 8 h PEA
Les cuivres et percussions				
Trompette	Trombone	Cor	Tuba	Percussion
1 enseignant 16 h PEA	1 enseignant 12 h PEA	1 enseignant 12 h PEA	1 enseignant 9 h ATEA	1 enseignant 20 h ATEA
Les bois				
Flûte	Hautbois	Clarinette	Basson	Saxophone
2 enseignants 16 h PEA 4 h ATEA	1 enseignant 8 h PEA	2 enseignants 10 h PEA 6 h ATEA	1 enseignant 2,5 h PEA	1 enseignant 16 h PEA
La musique traditionnelle				
Musique arabo-andalouse				
1 enseignant 12 h ATEA				
Les instruments polyphoniques				
Piano	Orgues	Guitare	Accompagnement	
6 enseignants 32 h PEA 36 h ATEA	1 enseignant 10 h PEA	1 enseignant 12 h ATEA	2 enseignants 12 h ATEA	
Les pratiques collectives				
Orchestres	Musique de chambre	Eveil / initiation	CHAM Camus	
4 enseignants 3,5 h PEA 2 h ATEA	4 enseignants 8 h PEA 4h ATEA	2 enseignants 20 h ATEA	1 enseignant 3 h ATEA	
DEPARTEMENT CULTURE MUSICALE				
Formation musicale			Culture – écriture- orchestration	
6 enseignants 25,5 h PEA 57 h ATEA			2 enseignants 12 h PEA	
DEPARTEMENT VOIX				
Art lyrique		Chorale	Accompagnement instrumental	
1 enseignant 14 h PEA		2 enseignants 1,5 h PEA 2h ATEA	1 enseignant 10 h PEA	

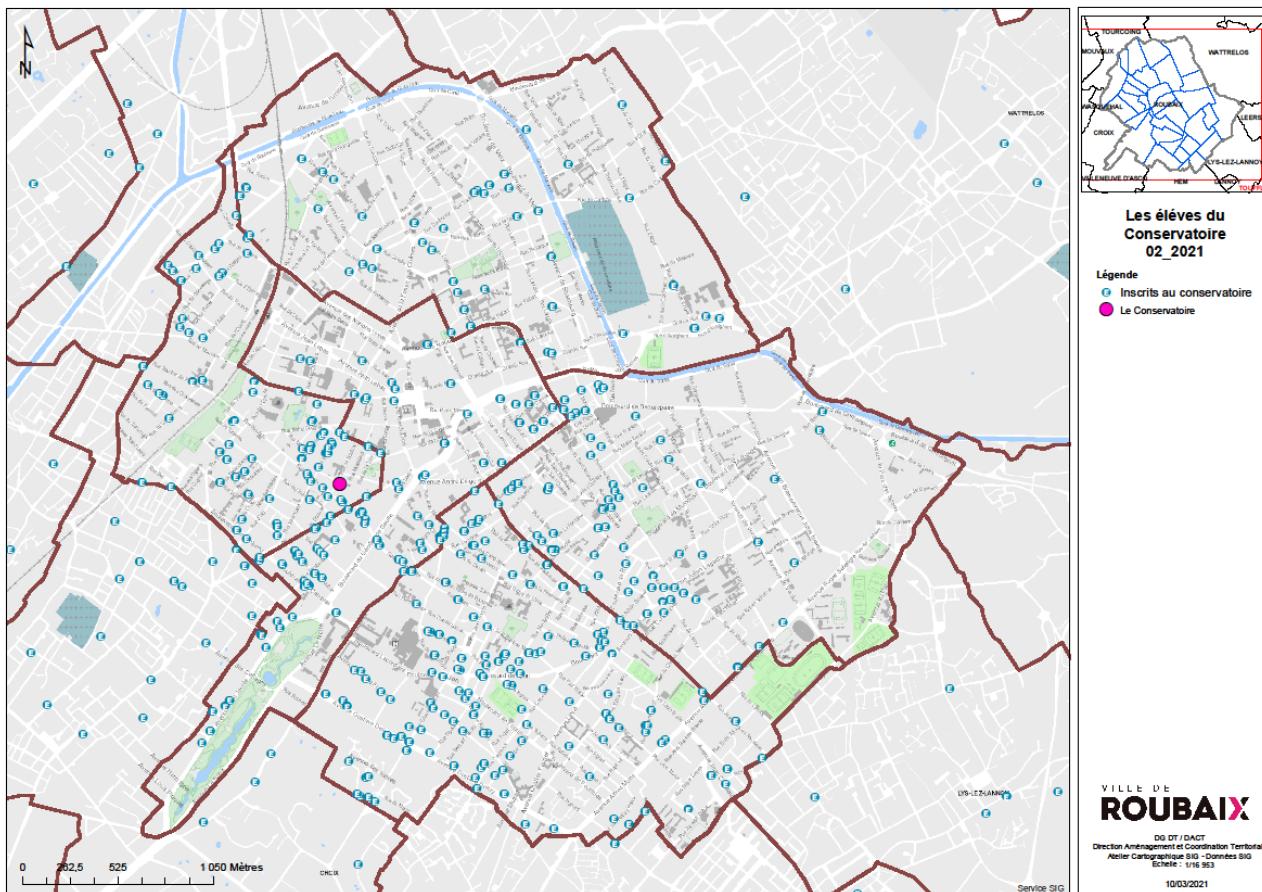
DEPARTEMENT DANSE			
Danse classique	Danse contemporaine	Danse de caractère	Accompagnement instrumental
3 enseignants 16 h PEA 20 h (DE) 20 h (CA)	2 enseignants 14 h (DE) 20 h (CA)	1 enseignant 5 h	1 enseignant 8 h ATEA
COORDINATION			
Conseiller aux études	Responsable FM	Coordinateur pratiques collectives	Bibliothèque
1 enseignant 7 h PEA	1 enseignant 5 h PEA	1 enseignant 5 h PEA	1 enseignant 5 h PEA

→ Les usagers

Parmi les 869 élèves inscrits en 2024-2025, 599 sont roubaisiens et 229 viennent de la MEL. Les autres élèves sont issus de la Région Hauts-de-France, de Belgique ou d'autres régions de France.

On note que les 599 élèves roubaisiens habitent majoritairement dans les quartiers en proximité du conservatoire.

A titre d'illustration, voir ci-dessous une cartographie des élèves roubaisiens inscrits au Conservatoire en 2020-2021, représentative de la répartition territoriale des inscrits.



→ Les partenaires structurels

Le conservatoire est partenaire de plusieurs établissements scolaires : écoles primaires Albert Camus et Anatole France, collège Charles Baudelaire, lycée Maxence Van der Meersch.

De nombreuses collaborations existent avec les établissements d'enseignement artistiques voisins, notamment le Conservatoire de Tourcoing (CPES Musique, orchestre symphonique partagé, entrées DEM, cursus voix, UE du 3^{ème} Cycle, Musique de chambre) ; le Conservatoire de Lille (CPES Musique et CPES Danse ; orchestre Lannoy ; organisation DEC) et également avec l'ESMD et l'UFR de musicologie de l'Université de Lille.

Le conservatoire a un lien fort et historique avec les associations de pratique en amateur, notamment l'Orchestre d'Harmonie de Roubaix et le Chœur Chante Vie. Ces deux associations organisent leurs pratiques au sein du bâtiment et participent à la validation des pratiques collectives pour les élèves de l'établissement. De plus, le conservatoire leur apporte une aide à la diffusion.

Un lien partenarial avec les structures de création (CCN, CDCN) n'est pas clairement identifié à ce jour, malgré une volonté de la part de chacun de créer une dynamique autour de la création contemporaine, notamment chorégraphique.

→ Les autres partenaires

Le conservatoire fait régulièrement bénéficier d'espaces de travail et de réception aux structures du secteur de la petite enfance, ou à des associations locales en lien avec les pratiques artistiques (Centre Culturel du Monde Arabe, associations de théâtre amateur) ainsi qu'à de nombreux établissements scolaires (primaires, collèges et lycées), pour des restitutions de projets musicaux.

De même que pour ces structures locales, le conservatoire accueille régulièrement le CNFPT et le CDG pour des formations et des concours.

Partenaire de l'Orchestre National de Lille, le conservatoire participe et accompagne les dispositifs d'EAC que sont DEMOS / Opus et l'OMJ.

Depuis des années, des liens forts unissent le conservatoire à la musikschule de la ville jumelée de Mönchengladbach (Allemagne). Ce partenariat donne chaque année l'occasion notamment aux élèves des classes de cor de se rencontrer de part et d'autre de la frontière pour jouer ensemble.

→ Les réseaux participant de la dynamique de l'établissement

Réseau des Conservatoires et écoles de musique de la MEL :

- réunions et groupes de travail pour la coordination et la réalisation de projets partenariaux
- projet d'Orchestre Métropolitain des Jeunes, dans le cadre de la réalisation d'un concert annuel en partenariat avec l'ONL.
- En 2024-2025 : projet cordes initié par le conservatoire de Roubaix, et réunissant une dizaine d'établissements d'enseignement artistique. Ce projet était à destination des élèves de fin de 1^{er} et début de 2^{ème} cycle. Il avait pour ambition de favoriser la rencontre des élèves et des établissements, et de créer une dynamique autour d'un orchestre à cordes d'effectif conséquent.

Liste des 45 membres : Armentières ; Bondues ; Bousbecque ; Chéreng ; Comines ; Croix ; Emmerin ; Ennetières-en-Weppe ; Faches-Thumesnil ; Hallennes-lez-Haubourdin ; Halluin ; Haubourdin ; Hem ; Houplin-Ancoisne ; Houplines ; Illies ; Lambersart ; Le Maisnil ; Leers ; Lesquin ; Lezennes ; Lille ; Linselles ; Lomme ; Loos ; Mouvaux ; Quesnoy-sur-Deûle ; Ronchin ; Roncq ; Saint-André ; Seclin ; Verlinghem ; Villeneuve d'Ascq ; Wattignies ; Wervicq-Sud ; Neuville-en-Ferrain ; La Madeleine ; Marcq-en-Barœul ; Marquette-lez-Lille ; Mons-en-Barœul ; Roubaix ; Tourcoing ; Wasquehal ; Wattrelos.

Réseau des CRR et CRD des Hauts-de-France :

Ce réseau nourrit la réflexion collective sur la déclinaison des enjeux liés à l'enseignement artistique spécialisé (accueil du public en situation de handicap, violences et harcèlement sexiste et sexuel, place de l'EAC dans ces établissements ...). Il garantit également la cohérence des propositions à l'échelle d'un territoire élargi et porte l'organisation commune de l'épreuve finale du DEM dans les dominantes instrumentales.

Liste des 13 membres : Amiens ; Arras ; Beauvais ; Boulogne-sur-Mer ; Calais ; Cambrai ; Douai ; Lille ; Roubaix ; Saint-Omer ; Saint-Quentin ; Tourcoing ; Valenciennes.

→ [Les autres activités ponctuelles](#)

Lien intergénérationnel, aubades dans les EHPAD (Conservatoire en balade et auditions de classes en extérieur)

Lien avec le champ social : Contact avec des centres sociaux et des foyers de vie pour personnes en situation de handicap, qui assistent régulièrement aux concerts programmés dans le cadre de la saison musicale. Le public varie selon les dates, mais certains bénéficiaires reviennent régulièrement, et développent une pratique de spectateur assidue.

2. Diagnostic

→ Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<p>Infrastructure adaptée à l'activité d'enseignement proposée</p> <p>Equipe enseignante stable et qualifiée</p> <p>Equipe volontaire, ouverte à la réflexion et à l'évolution</p> <p>Parc instrumental suffisamment constitué + budget d'investissement annuel pour le renouveler</p> <p>Bâtiment récemment réhabilité, qualité des espaces et des aménagements, accessible PMR.</p> <p>Offre conséquente de la saison musicale, auditorium de 400 places</p>	<p>Lieu de diffusion n'ayant pas bénéficié d'une rénovation récente</p> <p>Equipe administrative sous-dimensionnée</p> <p>Volume horaire d'enseignement ne permettant pas de marge de développement</p> <p>Difficulté à valoriser l'engagement supplémentaire de certains enseignants, qui peut conduire à une perte de motivation.</p> <p>Manques de visibilité des activités, et de liens partenariaux avec les associations d'usagers</p>
Opportunités	Menaces
<p>Rattachement complet du département danse au conservatoire</p> <p>Territoire jeune et dense</p> <p>Etablissement facile d'accès (situation centrale dans la ville, bonne desserte des transports en commun, vélo etc)</p> <p>Richesse culturelle et artistique du territoire local et métropolitain</p> <p>Maillage territorial dense pour les établissements d'enseignement artistique : possibilité de travail en réseau</p>	<p>Suite à la municipalisation : risque de difficultés pour la gestion logistique en multi-site</p> <p>Fragilité budgétaire impactant le développement des projets</p> <p>Territoire économiquement défavorisé</p> <p>Manque de lisibilité et de visibilité de l'offre sur le territoire</p> <p>Abords du Conservatoire manquant de visibilité et ne facilitant pas l'accueil</p>

→ Comparaison entre l'offre de service de l'établissement et les besoins du territoire

L'établissement est dimensionné et doté en heures pour accueillir environ 950 élèves, sur un territoire qui compte près de 50 000 jeunes de moins de 30 ans. Ce rapport ne permet pas de répondre à la totalité des sollicitations et a conduit par le passé certaines disciplines à pratiquer des tests d'entrées dans les classes. Ces tests ne sont plus organisés, mais sont remplacés par des listes d'attente.

L'engagement du conservatoire dans les projets d'EAC musique est insuffisant vis-à-vis de la demande (10h hebdomadaires d'interventions en milieu scolaire pour 60 écoles primaires publiques et privées). La ville est très engagée sur ce champ, et porte des actions en ce sens via le Musée la Piscine et le financement d'associations, notamment sur la danse grâce au CCN, CDCN, et aux compagnies de danse hip hop ...)

La création d'une classe de musique traditionnelle orientale en 2013 a répondu à une demande du territoire, et reste une discipline rare en Conservatoire. Cependant, l'absence de professeur titulaire, et le changement régulier d'enseignant contractuel n'a pas permis de structurer un enseignement diplômant. En revanche, l'orientation choisie participe de l'ouverture culturelle des élèves du conservatoire et répond au souhait de certains usagers de pratiquer cette esthétique.

Au regard de la forte présence d'entreprises des métiers de l'audiovisuel à Roubaix (Plaine Image, Fresnoy, Pôle 3D, Ankama ...), le conservatoire envisage dans les années à venir de développer un cursus de formation qui aura pour objet de s'emparer de la composition de musique pour l'image. Dans la perspective de développer un cursus complet permettant aux élèves de se projeter dans une professionnalisation, nous construirons un parcours études qui répondra aux exigences du SNOP 2023³. Cette nouvelle offre nécessitera, en plus de l'acquisition de matériel spécifique, la mobilisation d'un certain nombre de compétences dont le conservatoire ne dispose pas aujourd'hui. Ce développement pourrait se faire en partenariat avec des structures locales.

→ Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens

La structuration des enseignements par département nécessite la coordination de ces derniers. Elle s'accompagne de la définition du rôle de responsable de département dans la vie de l'établissement et dans l'animation du conseil pédagogique. Cette instance de concertation et de réflexion nourrit toutes les évolutions d'ordre pédagogique. Son rôle central est en cours d'affirmation, prenant appui sur la formulation du nouveau règlement intérieur.

De même, la forme du conseil d'établissement a été redéfinie. Cette assemblée consultative aura pour ambition de faciliter la transmission et le partage d'information, mais également d'être un lieu d'échange et de co-construction avec tous les acteurs de l'établissement.

Le dimensionnement de l'équipe administrative et technique n'est pas en adéquation avec les nombreux projets portés par l'établissement, ce qui fragilise le fonctionnement général et oblige les agents à s'emparer de nombreuses tâches qui ne dépendent pas de leurs missions initiales.

La dotation globale en heures d'enseignement, calculée au plus juste des besoins, ne laisse pas de marge pour penser un développement de projets plus ambitieux.

³ SNOP 2023, chapitre 5, création musicale contemporaine, alinéa A.4

3. Bilan du dernier projet d'établissement

Le précédent projet d'établissement proposait les orientations suivantes :

- Renforcer et consolider les missions d'enseignement artistique
- Accompagner l'élève dans son orientation
- Être acteur d'une dynamique locale, régionale et internationale
- Renforcer et consolider la saison musicale
- Conservatoire, lieu de vie et pôle ressource
- Renforcer la formation des professeurs
- Gestion du parc instrumental

Au moment de définir les orientations futures qui seront suivies par le conservatoire, il semble important de porter un regard sur ce qui a été réalisé.

Renforcer et consolider les missions d'enseignement artistique :

Les différentes expérimentations menées, notamment sur le deuxième cycle d'enseignement spécialisé en musique auront permis de préciser l'offre pédagogique et de souligner l'importance de l'adaptation de cette dernière au projet de l'élève.

Les classes préparant à l'enseignement supérieur en danse comme en musique présentes dans l'établissement ont permis aux élèves qui le désiraient d'acquérir les compétences nécessaires à un parcours professionnalisant en France comme à l'étranger.

Les liens entre la danse et la musique se sont construits sur le plan administratif par la nomination du directeur de l'école du CCN au poste de directeur adjoint en charge des études chorégraphiques.

La structuration d'un cursus voix polyphonique n'a pas encore abouti à la formalisation d'un projet pédagogique permettant de choisir la voix comme discipline dominante de la formation.

Depuis 2019, et l'ouverture du dispositif sur le niveau collège, les classes à horaires aménagés ont été développées sur le territoire. La démarche entreprise a initié un partenariat entre la Ville et l'Éducation Nationale en matière d'enseignement artistique qui s'échelonne désormais de l'école primaire jusqu'à la classe de troisième.

Le rayonnement de l'enseignement de la musique traditionnelle arabo-andalouse autour de l'enseignement du violon oriental, oud, derbouka et chant choral s'affirme dans les cursus du conservatoire comme un vecteur d'ouverture culturelle pour le plus grand nombre.

Accompagner l'élève dans son orientation :

La mise en place du journal de bord de l'élève a permis aux élèves de premier et deuxième cycle d'établir un lien entre l'élève, son entourage familial et les enseignants. Toutefois, son exploitation dans le suivi de l'élève a montré ses limites, les utilisateurs ne s'étant pas véritablement emparés de l'outil.

Depuis 2015, Des fiches d'évaluation élaborées par les enseignants sont utilisées. Leur contenu mérite d'être actualisé et leur exploitation définie.

La validation du brevet d'études, entré en vigueur en 2015, trouve sa place dans la valorisation et le jalonnement des parcours études.

Être acteur d'une dynamique locale, régionale et internationale :

Le conservatoire de Roubaix évolue géographiquement sur un territoire favorablement disposé aux échanges. La proximité de pays européens et la présence quantitative et qualitative des infrastructures de transport permettent aux élèves, aux étudiants et aux artistes d'imaginer leurs projets dans un large périmètre. Cette situation géographique privilégiée donne également l'opportunité d'accueillir des artistes venus de toute l'Europe et d'orienter les élèves sur des suites de formation dans des écoles supérieures, notamment en Belgique.

La mise en place du DNOP puis des DEM, DEC, DET régionaux (futurs Diplôme Nationaux) témoignent du dynamisme des acteurs du réseau des conservatoires des Hauts-de-France et de la capacité à construire, de façon cohérente malgré les différences territoriales, la validation des formations de pratiques artistiques dans l'enseignement initial.

Renforcer et consolider la saison musicale :

La ville de Roubaix a confié à son conservatoire une mission de programmation en musique classique et contemporaine en lien avec sa mission d'enseignement artistique. Une trentaine de concerts sont programmés chaque année. Cette offre de spectacles est ouverte à tous et est régulièrement valorisée par la proposition de master class en amont. Malgré la formation d'un agent administratif du conservatoire à la réalisation de supports de communication accompagnant la volonté de fluidifier la transmission d'informations, la visibilité demeure encore trop confidentielle.

Conservatoire, lieu de vie et pôle ressource :

Le bâtiment rénové il y a une dizaine d'année est adapté aux fonctions qu'il abrite. Depuis la rentrée scolaire de 2021, la mise à disposition d'espaces sous la forme de location permet d'optimiser l'utilisation de l'infrastructure. Les tarifs de location ont été délibérés en 2018. Un écran d'accueil a été installé dans le hall, il diffuse les actualités à destination de toute la communauté du conservatoire.

Fort de tous ces éléments et par le fruit d'une concertation menée auprès des partenaires, des usagers, des enseignants et de toute la communauté du conservatoire, plusieurs perspectives sont apparues.

PERSPECTIVES

1. Un accès pour tous, un projet pour chacun

Lorsqu'un élève pousse la porte de l'établissement, même si son projet n'est que très succinctement défini, il est en attente. Attente de jouer, de danser, attente d'un épanouissement que nous lui devons.

Auprès de professionnels expérimentés qui partagent une pédagogie rigoureuse alliant théorie et pratique, l'enseignement spécialisé dispensé au conservatoire de Roubaix a pour vocation d'accompagner l'acquisition des moyens rendant possible cet épanouissement.

La pratique régulière de la musique ou de la danse, au-delà de l'acquisition et du développement de compétences techniques, permet l'expression et la transmission des émotions, le renforcement de la confiance et de l'estime de soi et, par la place prépondérante du projet collectif, le sens du faire ensemble.

En participant à des projets collectifs ou des spectacles, les élèves développent non seulement leur savoir-faire, mais aussi leur confiance en eux et leur capacité à s'exprimer à travers leur art.

Les propositions que nous formulons s'inscrivent dans une réflexion globale qui vise à préparer l'élève non seulement à se libérer des contraintes techniques liées à la pratique instrumentale ou chorégraphique, mais aussi à développer son esprit critique, son adaptabilité et sa capacité créatrice. En enrichissant et en faisant évoluer le modèle pédagogique, le conservatoire offre ainsi à chaque artiste en devenir un environnement propice à une expression artistique singulière et résolument tournée vers l'avenir.

→ 1.1 De l'éthique à l'engagement : la formation de l'artiste citoyen

Pour servir le projet individuel, il nous est apparu essentiel que le contexte dans lequel il se développera soit en cohérence avec les valeurs qu'il porte. La sensibilisation des personnels et les échanges qui ont conduit à l'élaboration de la charte éthique de l'établissement ont donné au conservatoire la possibilité de préciser, d'assumer son rôle et de prendre part à la formation de l'artiste-citoyen.

1.1.1 Un engagement pédagogique pour la diversité des profils

Le contexte territorial dans lequel le conservatoire de Roubaix évolue, nous amène à interroger et faire évoluer nos propositions afin de permettre aux usagers de faire, à leur tour, évoluer le regard qu'ils portent sur ce que nous représentons.

Pour jouer pleinement notre rôle de pôle ressources, il nous faut être en capacité de répondre à une grande diversité de profils d'élèves et aller au-devant de celles et ceux pour qui la barrière, même symbolique, rend la rencontre impossible. L'ambition est de multiplier les ouvertures, les opportunités de rencontres et d'inventer des passerelles entre l'enseignement spécialisé traditionnel et une offre culturelle plus large.

C'est pourquoi, dans les années qui viennent, de l'éveil artistique par la pratique à la formation à la pratique de l'art, nous accompagnerons l'élève et sa famille dans son projet par un suivi individualisé et continu. Cela passera par l'accompagnement individuel de la définition du projet, de l'engagement qu'il implique, des enjeux qu'il convoque, des opportunités d'orientation qu'il offre.

L'accueil de la diversité des profils entrant en formation invite, par exemple, le conservatoire à expérimenter une articulation possible entre l'enseignement spécialisé et l'éducation artistique et culturelle présente sur le territoire. Il invite également à concevoir une plus grande porosité entre les parcours proposés au sein de l'établissement et une plasticité de ces derniers afin de garantir à chacun la meilleure orientation et la meilleure valorisation de son engagement.

De plus, tenant compte de la capacité des habitants à participer au financement des activités proposées par le conservatoire, la collectivité demeure très attentive à la mise en place de tarifs adaptés. Elle témoigne ici de sa volonté, que ce soit pour la musique et pour la danse, d'ouvrir les portes de son service public d'enseignement artistique en réduisant l'impact de la barrière financière.

1.1.2 Un engagement collectif pour un art accessible

Le conservatoire de Roubaix poursuit avec ce projet d'établissement, la réflexion sur l'accueil de tous les publics. Si le bâtiment principal, datant d'une dizaine d'années, bénéficie d'une accessibilité complète aux personnes en situation de handicap moteur, le contenu de l'offre pédagogique ne rend pas lisible la capacité à accueillir, à intégrer, à inclure.

Avec le soutien d'un personnel du Centre Communal d'Action Sociale spécialisé dans la mission handicap et dans le co-design, un groupe d'enseignants, d'agents administratifs et de personnels de direction a entrepris la co-construction du projet d'accueil au conservatoire de personnes à besoins spécifiques. L'écriture, à plusieurs mains et sur plusieurs mois, de ce projet, associant les familles, les élèves et les partenaires doit aboutir à une proposition que nous serons en capacité de porter.

En parallèle, plusieurs membres de l'équipe pédagogique s'inscrivent dans des formations dédiées à ce sujet. Elles permettent d'acquérir des compétences, de recueillir des partages d'expériences mais aussi de sensibiliser la communauté éducative, dans sa globalité, à cet enjeu majeur pour l'établissement.

D'autre part, au regard des missions qui lui sont confiées et pour garantir une mise en place efficace de ce projet, il nous faudra doter l'établissement d'un personnel positionné sur la mission de référent handicap. Son rôle sera d'être l'interface entre les publics et le projet, entre les institutions et l'offre, mais aussi de favoriser la déclinaison pratique de l'objectif d'inclusion. Nous ne souhaitons pas proposer un « à côté » mais un « pratiquer et faire ensemble ». Cette démarche d'enrichissement de notre proposition de formation à la pratique artistique participe de la réflexion globale que nous menons sur la capacité d'accueillir tout profil d'élève. Sans renier l'héritage d'une tradition d'enseignement spécialisé que nous nous attachons à faire vivre et à transmettre, la conscience de la nécessaire évolution de nos propositions nous donne l'opportunité d'enrichir notre offre au service d'un public encore sous-représenté dans l'établissement.

1.1.3 Un engagement artistique contre les stéréotypes

En accord avec l'orientation de la collectivité, l'établissement, à son niveau, s'emploie à promouvoir l'égalité femme homme.

Ainsi nous restons attentifs à ce que la programmation, dans le cadre de notre saison de diffusion ou de représentations de production d'élèves, donnent à entendre régulièrement les œuvres de compositrices encore peu présentes sur les scènes. Ainsi l'an passé, en collaboration avec le conservatoire de Tourcoing, l'orchestre de troisième cycle a interprété des œuvres de Clara

Schumann, Germaine Tailleferre, Graziella Finzi, Augusta Holmes ; il y a quelques semaines, les classes de piano ont présenté un programme dédié aux femmes compositrices.

Dans la spécialité musique, nous constatons peu de différences en fonction des disciplines instrumentales. La répartition des filles et des garçons ne reflète pas nécessairement un choix qui serait lié au genre.

Pour la spécialité danse, il apparaît nécessaire d'accompagner et de valoriser l'engagement des jeunes garçons dont le nombre en cycle 2 ou en cycle 3 réduit significativement au fil des années. Dès la rentrée 2025, nous inclurons dans les maquettes pédagogiques, très tôt dans le parcours, des activités qui leur seront réservées. De plus, nous confirmerons la place des garçons dans la danse par une ouverture sur les danses urbaines. Des ateliers construits en partenariat avec le tissu associatif local auront le double objectif d'ouverture culturelle et de valorisation du danseur dans la pratique chorégraphique. Enfin, la sensibilisation à la danse qui sera mise en œuvre dans les écoles primaires de la ville par le conservatoire, devra également servir notre ambition de lutter contre tout stéréotype de genre dans la pratique artistique.

2. Un établissement d'enseignement artistique, un contexte

Le retour des concertations réalisées pour ce projet d'établissement témoigne du besoin d'affirmer, aujourd'hui, et de rendre visible l'ancrage territorial du conservatoire ainsi que la conscience des nouveaux enjeux qui se présentent à lui.

Service public de l'enseignement artistique et établissement classé, il entend proposer des parcours mieux définis pour répondre aux attentes des habitants tout en confortant son image à l'échelle des quartiers de la ville, de la métropole lilloise, du département et de la région.

Sur la durée de mise en œuvre de ce projet d'établissement, le conservatoire poursuivra son engagement dans la réduction de l'impact environnemental de ses activités chaque fois que cela sera réalisable.

En accord avec les directives de la collectivité (territoire zéro déchet), le bâtiment est doté, en plusieurs endroits très accessibles, de bacs permettant un tri sélectif. Ils sont à la disposition des personnels et du public et permettent, au fil du temps, surtout pour les plus jeunes, de s'inscrire dans des habitudes plus vertueuses. D'autre part, dans les mois qui viennent, l'entretien des locaux sera réalisé à l'aide de produits écoresponsables.

Cet engagement se porte également sur la mobilité. Le site est à proximité de la ligne de métro reliant Lille, Roubaix et Tourcoing et permet, par la présence de pistes cyclables ainsi que celle d'équipements permettant le stationnement de vélos, d'inviter à une mobilité plus douce. La direction du conservatoire de Roubaix participe à l'heure actuelle à un atelier de réflexion portant sur la mobilité culturelle, animé par des chercheurs en sciences comportementales et porté par la Métropole Européenne de Lille afin de mieux accompagner les collectivités dans leurs choix stratégiques.

D'autre part, nous portons d'ores et déjà un regard attentif sur la durée de vie du parc instrumental destiné au prêt ou à la location. Nous privilégions une stratégie d'entretien régulier ou de réparation, à l'achat de nouveaux instruments. Lorsque des renouvellements s'avèrent nécessaires, il nous importe d'en connaître la provenance et également de s'assurer de la durabilité du produit. En matière d'acquisitions d'équipement, dont la vocation est de préserver ou d'économiser les ressources, le conservatoire se dotera progressivement de tablettes permettant de limiter le nombre de photocopies, notamment au moment des évaluations.

Enfin, sur la durée de mise en œuvre de ce projet d'établissement, le conservatoire souhaite porter une attention particulière à la sensibilisation aux objectifs de l'évènementiel durable. À notre mesure, nous inscrirons toutes les activités de diffusion dans cette perspective. Ainsi, nous accompagnerons dans les années à venir, l'évolution des équipements scéniques qui sont utilisés dans l'auditorium. Leur remplacement progressif a pour objectif d'une part de les rendre moins énergivores, et d'autre part de leur assurer une longévité plus grande. Ces actions auront également une perspective éducative puisque la pratique de la scène est partie intégrante de nos parcours de formation.

→ 2.1 De la ressource, des ressources

Au regard de l'enjeu d'accessibilité et d'éducation à l'art par l'art, le conservatoire de Roubaix soutient le développement de son rayonnement au service des missions qui sont les siennes.

2.1.1 Une pédagogie personnalisée, des projets partagés

En portant nos efforts sur une définition claire des contenus de nos maquettes pédagogiques, sur l'explicitation de celles-ci, en prenant en considération notre capacité d'individualisation des propositions et en assurant un accompagnement personnalisé tout au long du parcours choisi, l'équipe œuvre à une meilleure compréhension de l'identité pédagogique du conservatoire pour celles et ceux qui le fréquentent ou le fréquenteront.

L'évolution de la définition des dispositifs partenariaux et la mise en place de nouveaux projets participent de cette orientation. Comme précédemment évoqué, la rentrée de septembre 2026 verra la concrétisation d'un projet d'articulation entre un dispositif d'éducation artistique et culturelle et une entrée dans l'enseignement spécialisé. Cette expérimentation vise à amoindrir les différences d'approches pédagogiques. À terme, elle pourra permettre à de jeunes musiciens ou danseurs de poursuivre leur engagement en renforçant la porosité entre les dispositifs d'entrée en pratique sur le territoire et les propositions présentes au sein de l'établissement.

De notre capacité à réinterroger les habitudes pédagogiques dépendra celle d'accueillir de nouveaux profils d'élèves. Ainsi nous renforcerons l'identité du conservatoire comme lieu-ressource, ouvert sur la ville et sur la vie, non seulement auprès de ceux qui le fréquentent déjà mais aussi pour tous ceux qui manifestent le désir de pratiquer la musique ou la danse quel que soit leur projet.

2.1.2 Des espaces, un lieu

À l'exception de l'auditorium, le bâtiment abritant les activités musicales a bénéficié, il y a une dizaine d'années, d'une complète réhabilitation. La collectivité s'est ainsi dotée d'un équipement respectant pleinement les normes d'accessibilité et offre à chaque usager un environnement favorable à l'épanouissement par la pratique artistique. La réflexion sur le lieu dédié aux productions des élèves et aux spectacles de la saison artistique devra être initiée au cours de la période couverte par le présent projet d'établissement. Elle aura pour objectif d'améliorer l'accueil de tous en ce lieu symbolique et d'en renforcer l'attractivité pour les élèves, le public et nos partenaires.

Dans une même temporalité, une attention particulière devra être portée sur les locaux qui abritent l'enseignement de la danse. Quatre des cinq studios utilisés le conservatoire sont situés hors de l'enceinte du bâtiment, ce qui rend la capacité de rencontre entre élèves et entre enseignants peu aisée et freine de ce que nous souhaitons construire en matière de transversalité.

En effet, dès l'éveil à la pratique artistique, nos activités favorisent la rencontre entre le plaisir du sonore et celui du mouvement. Pour celles et ceux qui souhaiteraient prolonger cette pratique, il nous faudra penser un parcours unissant les deux spécialités de manière cohérente et réaliste. Pour celles et ceux, représentant la majorité des effectifs, qui choisissent l'une ou l'autre des spécialités, il est prévu d'intégrer dans les parcours de formation des temps d'accompagnement au projet qui puissent provoquer la rencontre développer l'ouverture à la création.

Bien que les deux lieux soient à proximité (500 mètres), l'ambition décrite ci-dessus se heurte aujourd'hui à des problèmes d'organisation d'emploi du temps et de mobilité notamment pour les plus jeunes élèves.

2.1.3 Partager pour transmettre

Tous nos locaux bénéficient d'équipements traditionnels, adaptés aux activités qui s'y déroulent. Cependant, l'utilisation des nouvelles technologies ne peut être mise au service de la pédagogie dans tous les espaces. Progressivement et après étude des besoins exprimés, le conservatoire pourra étendre son parc matériel mais aussi accompagner, par la formation, les enseignantes et enseignants qui souhaitent s'approprier et valoriser cette ressource dans leur projet pédagogique.

En septembre 2025, le conservatoire sera doté d'un site internet dédié à toutes ces activités. Ce nouvel outil, sur lequel nous reviendrons plus loin, en complément de ceux déjà utilisés, devra permettre de rendre plus visible les propositions de l'établissement que ce soit en matière de formations, d'éducation, d'accompagnement ou de diffusion. Cet axe fort de développement de la communication veut favoriser et fluidifier la circulation de l'information et renforcer pour les publics la capacité de projection dans telle ou telle proposition, telle ou telle activité, tel ou tel parcours.

→ 2.2 Construire avec, travailler pour

2.2.1 Entre découverte et expression

La partie de notre saison de diffusion consacrée au jeune public recueille un vif intérêt chez nos partenaires de l'Éducation Nationale. Les séances réservées aux enfants des écoles du territoire sont largement plébiscitées, le taux de fréquentation étant limité par notre capacité d'accueil.

Afin d'éloigner ces manifestations d'une simple consommation de spectacles, l'accompagnement des élèves méritera d'être enrichi en amont par une sensibilisation aux œuvres interprétées ou par une rencontre avec les artistes et en aval par une valorisation du temps du spectacle. Pour ce dernier point un livret pédagogique est déjà remis à chaque élève à l'issue du concert. Il contient des informations d'ordre organologique ou historique mais ne laisse que peu de place aux sentiments vécus par l'élève lors de la représentation. Cet espace d'expression personnelle sera inclus à la rentrée prochaine et nécessitera une collaboration accrue avec les enseignants de l'éducation nationale afin d'être pleinement valorisé.

2.2.2 Des partenariats, une complémentarité

Terre de danse, Roubaix soutient une politique culturelle riche sur la pratique chorégraphique. La présence sur un même territoire d'un Centre de Développement Chorégraphique National, d'un Centre Chorégraphique National et d'une forte densité d'associations couvrant de nombreuses esthétiques chorégraphiques, offrent autant d'opportunités, pour les élèves ou étudiants du conservatoire, de rencontres, de participations, d'échanges, de créations de projets.

La présence presque quotidienne d'artistes interprètes ou créateurs en résidence ou invités dans

ces différents lieux, enrichit la capacité d'ouverture culturelle voulue par le conservatoire pour les élèves. D'autre part, elle permet de saisir l'opportunité d'être associé à des projets ambitieux et nouveaux dans lesquels, le conservatoire, seul, ne pourrait s'engager.

Le rôle que nous souhaitons tenir se place sous les auspices de la complémentarité. L'évolution du partenariat avec le CCN, qui jusqu'à présent était en charge des enseignements chorégraphiques pour le conservatoire, nous permettra de préciser l'action de la ville en faveur de la sensibilisation et de l'enseignement de la danse. L'équipe pédagogique initiera des actions d'éducation artistique et culturelle en direction des élèves des écoles primaires de la ville et, selon l'accueil qui sera réservé à celles-ci, pourra, comme c'est déjà le cas pour la musique, porter un dispositif de classes à horaires aménagés. L'évolution du partenariat cité plus haut avec le CCN nous conduira également à repenser le travail collaboratif en place avec le lycée Maxence Van Der Meersch.

2.2.3 Du lien, des perspectives

Le conservatoire amorce dès cette année scolaire un partenariat avec les centres sociaux de la ville. Ce désir de création de lien avec ces structures a pour objectif d'améliorer la visibilité de nos actions dans tous les quartiers et pour tous les habitants de la ville. Bien que la communauté d'élèves de l'établissement soit constituée d'habitants de tous les quartiers, la représentation quantitative laisse apparaître une certaine disparité. Par un travail collaboratif, nous avons pu proposer une rencontre entre les publics éloignés et nos propositions. Nous poursuivrons cette démarche. La programmation de la saison de concerts sera diffusée et parfois présentée aux habitants grâce au relai et au soutien des centres sociaux.

D'autre part, à titre expérimental, pour les plus jeunes, un après-midi découverte du conservatoire sous la forme d'ateliers participatifs sera organisé au mois de juin 2025. L'objectif sera de développer ce type d'action et de l'étendre à l'ensemble de centres sociaux. Enfin, la ville s'engage à nouveau pour les trois années à venir dans le dispositif Opus (suite du projet Démos) et le conservatoire poursuivra son travail de réflexion, d'élaboration et d'expérimentation de proposition garantissant aux participants une suite à ces dispositifs.

L'implication des personnels du conservatoire dans ces projets partenariaux, souligne la volonté de rendre facile l'accès à la pratique artistique par la pratique artistique. Ces différentes actions contribueront sans doute à la re-connaissance du conservatoire en tant que lieu ressource, ouvert sur la cité, au service de tous ses habitants.

2.2.4 Des liens fortifiés, une excellence partagée

Depuis 2020 pour la musique et 2021 pour la danse, le conservatoire de Roubaix bénéficie, avec les conservatoires de Lille et de Tourcoing, de l'agrément ministériel lui permettant d'accompagner les élèves dans leur préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Le contenu des parcours de formation CPES est travaillé conjointement avec les conservatoires de Lille et de Tourcoing pour la spécialité musique et avec Lille pour la spécialité danse dans les esthétiques classique et contemporain. Il s'agit d'un même agrément pour les établissements, ce qui nous a permis, notamment pour la danse de répartir certains enseignements ou modules dans l'un ou l'autre des conservatoires, mettant à profit pour les élèves les compétences présentes sur un périmètre élargi, grâce à une mutualisation.

À l'heure de la demande de renouvellement des agréments, il convient, tant pour la musique que pour la danse, de réinterroger les modalités de ces enseignements afin de mieux servir le projet des étudiants du territoire. Pour exemple, la municipalisation de l'enseignement chorégraphique à Roubaix nous invitera à préciser les orientations qu'il nous semble cohérent de suivre au regard du contexte artistique de proximité dont nous avons déjà parlé.

D'autre part, en complément des master-classes organisées par les trois établissements et bénéficiant aux élèves des trois établissements, nous attachons une attention particulière à la rencontre d'artistes professionnels.

À l'occasion de la diffusion de leur spectacle ou de résidences de création chez nos partenaires, la ville de Roubaix offre l'opportunité aux étudiants du conservatoire de côtoyer un grand nombre d'interprètes ou de créateurs qui, par leur approche et par leur parcours sont autant de perspectives utiles à s'approprier.

De même, aux bénéfices des élèves inscrits en CPES mais aussi pour tous les élèves du conservatoire, il paraît structurant de renforcer les relations naissantes avec les opérateurs institutionnels du spectacle vivant que sont l'Opéra de Lille ou l'Orchestre National de Lille. Notre capacité à multiplier les opportunités de rencontres dépendra de la force des liens qui nous uniront avec ces structures.

2.2.5 De l'école primaire au lycée

Les cinq prochaines années seront un temps mis à profit d'un nouvel élan dans nos partenariats avec l'Éducation Nationale.

En complément de l'évolution des dispositifs déjà existants pour la musique (CHAM ou aménagements des horaires), le conservatoire développera sa mission d'éducation artistique et culturelle, notamment pour les écoles primaires de la ville.

Depuis plus de trente ans, l'école primaire Albert Camus située en REP+ abrite un dispositif de classes à horaires aménagés. Après un temps d'évaluation et un temps de concertation avec nos partenaires, il nous a semblé pertinent de repenser le contenu de notre proposition pédagogique. Afin de mieux valoriser l'engagement des élèves et des familles et de l'inscrire dans la durée, le dispositif qui était jusqu'à la rentrée de septembre 2023 à dominante instrumentale, s'oriente désormais sur une dominante vocale. Cette nouvelle entrée en pratique n'a pas pour objectif d'exclure la pratique instrumentale du dispositif ; toutefois celle-ci interviendra en complément de la formation proposée et sur une réelle motivation de l'élève et de son entourage⁴.

Au regard du nombre d'écoles primaires sur la ville et au regard de la ressource humaine mobilisable, il semble difficilement concevable de présenter une offre d'interventions en milieu scolaire qui contenterait l'ensemble des établissements. Face à ce constat, en collaboration avec le service éducation de la ville, nous avons pour projet d'inaugurer à l'instar de ce qui a déjà été expérimenté à l'échelle de la collectivité pour le goût, un centre permanent de la musique et de la danse. Les activités se dérouleront au conservatoire, tout au long de l'année scolaire, sur des périodes définies avec les écoles en fonction de leurs projets. Le conservatoire apportera les ressources nécessaires pour en accompagner la réalisation tout en ouvrant à la culture par la pratique. Le centre permanent de la musique et de la danse aura pour double ambition de rapprocher les élèves des écoles primaires du conservatoire et d'accompagner les enseignants de

⁴ Voir Annexe 2 : Projet Classe à horaires aménagés dominante vocale

ces écoles dans la définition et la réalisation de leur projet. Il permettra également de sensibiliser un public plus large à la pratique artistique.

Pour cette même tranche d'âges, l'équipe pédagogique souhaite investir le champ de l'éducation artistique et culturelle par la danse. Elle initiera à partir de la rentrée scolaire 2025 des modules d'interventions dans les écoles autour de la pratique de la danse. En fonction de l'accueil qui sera réservée à cette proposition, il sera possible de structurer et proposer un parcours de classe à horaires aménagés danse.

Le collège Baudelaire bénéficie également d'un dispositif CHAM. Par les échanges avec les familles des élèves qui y sont inscrits, il conviendra de reformuler la proposition tant sur les contenus que sur les modalités de mise en œuvre. Afin d'en assurer la pérennité, nous travaillerons à l'élaboration d'une nouvelle proposition qui tentera de mieux répondre aux exigences des textes qui régissent ce dispositif et aux attentes des familles. La convention qui unit les établissements sera donc réécrite.

Le Lycée Van der Meersch propose une option Art-danse en partenariat avec le centre chorégraphique national et le conservatoire de Roubaix. Cette option permet à des lycéennes et des lycéens de poursuivre une pratique chorégraphique exigeante tout en bénéficiant d'un parcours scolaire les menant vers un baccalauréat général. La nouvelle répartition des tutelles pour l'enseignement de la danse à Roubaix nous conduira à redéfinir ce partenariat.

3. Un accompagnement pour tous, un parcours pour chacun

Le modèle de formation unique selon une maquette pédagogique rigide conduit un nombre importants d'élèves, et surtout de jeunes élèves, à se détourner de notre offre ou à quitter l'établissement en chemin, avant même la fin du premier cycle. Hors, l'objectif du conservatoire est d'accompagner tout élève vers une pratique artistique autonome, toute considération de « niveau » mise à part.

Un tel objectif ne peut être atteint dans un temps court. Tous les membres de l'équipe du conservatoire sont et seront amenés à accompagner la compréhension par les élèves de la nécessaire durée de formation pour s'épanouir pleinement.

D'autre part, elles et ils alimenteront la réflexion tant sur l'évolution que sur la diversification de l'offre pédagogique afin de favoriser le développement de la motivation sur le long terme.

→ 3.1 Une expérience riche et épanouissante

L'ambition que nous souhaitons porter est que chaque élève qui s'engage dans un parcours au conservatoire, quelle qu'en soit la durée, en ressorte avec le sentiment d'avoir vécu des moments enrichissants et épanouissants.

Chaque projet fournira l'opportunité d'accompagner la construction de la motivation tout en acquérant des savoirs et des savoir-faire. Les parcours devront encore mieux tenir compte de la diversité des profils d'élèves et permettre de traduire la capacité de l'établissement à répondre aux ambitions ou attentes de chacun. Le règlement des études présente d'ores et déjà, la possibilité de passer d'un parcours à un autre en fonction de l'évolution du projet personnel.

Nous nous attacherons à rendre toujours plus fluide et naturelle, la possibilité d'orientation tout au long du parcours de formation.

3.1.1 Une évaluation stimulante et constructive

De même, il conviendra de porter une attention particulière sur les modalités d'évaluation. Nous souhaitons nous orienter vers une plus grande valorisation des acquis, là où pour beaucoup d'usagers, à tort ou à raison, il s'agit encore d'une validation de compétences ou d'une évaluation-sanction.

Au cours des prochaines années, la communauté pédagogique s'emparera de ce sujet afin d'accompagner les élèves dans l'appropriation de la notion d'évaluation pour qu'ils deviennent véritablement acteurs de celle-ci.

Nous considérons la sensibilisation au principe d'auto-évaluation, très tôt dans la formation, comme un élément structurant dans la construction de l'autonomie de la pratique artistique. Son utilisation dans l'évaluation globale, de manière non anecdotique, nécessitera que nous repensions et définissions les différentes méthodes utilisées. Chaque situation de jeu ou de danse peut donner lieu à une évaluation, affirmant ainsi la place centrale du contrôle continu. Il semblerait d'un autre âge de « miser » uniquement et exclusivement sur l'épreuve finale. À terme, il est vraisemblable que nous formalisions cette réflexion, sous la forme d'un document placé en annexe du règlement des études, un mémento précisant la notion d'évaluation au conservatoire de Roubaix

3.1.2 Une ouverture sur l'utilisation du numérique

Bien que la réhabilitation du bâtiment du conservatoire soit assez récente, toutes les salles de cours ne bénéficient pas d'un accès à internet. Peu d'entre elles sont équipées de matériels permettant l'utilisation des ressources numériques.

Nous mesurons l'apport de ces ressources dans le temps pédagogique et procèderons dans les prochaines années à la pose d'un diagnostic raisonnable et raisonnable sur les besoins (matériels, wifi, logiciels...), en vue d'une exploitation plus large dans les cours. Il ne s'agit pas de remplacer l'enseignement traditionnel mais bien au contraire de le compléter en enrichissant l'expérience pédagogique. Nous y voyons notamment un intérêt au niveau de l'accompagnement du travail personnel par la mise à disposition de conseils en ligne, de ressources interactives ou même de plateforme d'échanges et de partages. Par l'utilisation raisonnée de ces outils, chaque élève pourra avancer à son rythme, tout en construisant une forme d'autonomie et en aiguisant sa curiosité.

Les nouvelles technologies et l'usage que nous pouvons en avoir rendent également accessibles des possibilités multiples d'expérimentation visant à stimuler la créativité et à enrichir l'expression artistique (MAO, danses en interaction avec des dispositifs numériques). Sur la durée d'un cours ou lors d'une prestation publique, la captation et l'utilisation de logiciels spécifiques, en complément du regard expert de l'enseignant, permettra d'affiner l'interprétation ou de corriger une posture.

D'autre part, l'utilisation d'outils numériques pourra faciliter l'éclosion de projets collaboratifs, l'échange d'idées et les rencontres avec d'autres univers artistiques ou d'autres cultures, ce qui représentera autant de sources d'inspiration bénéfiques pour tout élève.

De plus, par des échanges de pratique avec d'autres établissements, nous avons conscience que l'utilisation des outils numériques offre une capacité d'adaptation du contenu de nos propositions aux élèves présentant des besoins spécifiques. Que ce soit en danse ou en musique, il existe des logiciels ou des instruments qui permettent de rendre accessible un parcours au conservatoire. Si le contenu de nos formations devient accessible, alors il devient plus aisément possible de proposer des parcours inclusifs aux élèves en situation de handicap (systèmes de suivi du mouvement pour adapter la danse aux différentes capacités physique, instruments de musique issus de la nouvelle lutherie comme la harpe de concert sans pédale ou l'orgue sensoriel...).

Enfin, tirant les enseignements de la crise sanitaire qui a touché le monde au début de la décennie, il nous apparaît préférable de développer et d'utiliser tous les moyens garantissant la continuité de nos activités en ne les conditionnant plus uniquement au présentiel. Par une pratique régulière des outils que la technologie offre, il sera plus facile, plus rapide et plus naturel de faire face à ce genre de situation.

→ 3.2 De la scène à la salle de cours, de la salle de cours à la scène

3.2.1 De la saison culturelle

Pour tout danseur ou pour tout musicien en formation, l'équipe pédagogique du conservatoire de Roubaix attache une grande importance aux échanges avec les artistes. La saison culturelle dont nous sommes responsables trouve sens dans la perspective de favoriser ces rencontres. Interprètes, chorégraphes, compositeurs, par le regard qu'ils posent sur le travail des élèves et les

récits dont ils témoignent, contribuent à l'enrichissement de l'offre pédagogique. Leur présence sur le territoire ouvre les voies de la découverte d'univers artistiques singuliers, témoigne de la multiplicité des parcours et éclaire le champ des possibles pour les élèves.

De plus, depuis 2023, le conservatoire initie la mise en œuvre de projets qui associent certaines propositions artistiques de la saison et les élèves sur une partie du spectacle. Ces temps de scène partagés sont autant de moments de construction de connaissances, par la pratique, du spectacle vivant. Les expériences proposées aux élèves sont souvent nourries par des esthétiques peu ou non représentées dans notre offre de formation (musiques actuelles, jazz, funk...) et vont permettre une sensibilisation à des modes de jeu ou des répertoires nouveaux.

3.2.2 De l'entrée en pratique artistique ...

La réflexion menée sur ce sujet conduit à considérer ce prélude à la formation comme un temps d'ouverture et de découverte de la pratique artistique. Les acquisitions de toute compétence sont engendrées par le « faire » et par l'expérimentation accompagnée.

Nous développerons un éveil commun à la musique et à la danse afin de constituer un environnement favorable et propice à la stimulation de compétences multi-sensorielles chez les jeunes enfants, unissant ainsi le plaisir du sonore à celui du mouvement. L'approche conjointe et simultanée que nous retenons, a pour but de renforcer la coordination motrice, d'affiner la perception auditive et de participer à la construction de l'expression corporelle. Penser l'entrée en pratique artistique musique et danse de manière intégrée et cohérente semble favorable à l'épanouissement futur tant du danseur que du musicien. Dans les deux cas, le corps exprime, le corps s'exprime.

Les premières années au conservatoire jouent également un rôle important dans le développement de compétences sociales et émotionnelles pour l'élève. La totalité des activités se déroulant en collectif, dans un effectif variable, chacun pourra apprendre par le jeu à travailler en groupe, à écouter les autres et à tenir sa place. Les objectifs associés de l'entrée en pratique artistique au conservatoire de Roubaix sont également d'encourager la confiance en soi et de cultiver l'empathie ; au travers d'activités variées, de permettre le développement, chez les plus jeunes, de la capacité à communiquer et à travailler ensemble. L'expression de toutes ces compétences est fondatrice dans un parcours futur en conservatoire et valorisable dans bien d'autres contextes.

Enfin, l'entrée en pratique artistique par l'ouverture sur la danse et sur la musique donne la possibilité à chaque élève d'être accompagné dans la formulation de son choix d'orientation.

À plus longue échéance, selon le souhait des élèves et le retour des familles, il sera possible d'enrichir l'offre pédagogique en créant un parcours de formation servant les deux spécialités poursuivant ainsi la pratique de la danse et de la musique au-delà de ce temps d'éveil.

3.2.3 ... A l'entrée en parcours de formation à la pratique

La transition et l'articulation entre l'éveil et les parcours études représentent un enjeu fort pour atténuer le risque de désengagement dans la pratique artistique de la part des élèves. Un nombre significatif d'entre eux ne parviennent pas à trouver la motivation suffisante pour poursuivre l'aventure après le premier cycle. Cependant, comme nous l'avons évoqué précédemment, afin de permettre l'expression de la personnalité artistique de chaque élève, il est nécessaire d'inscrire la formation dans la durée.

Pour limiter l'érosion constatée des effectifs, l'équipe pédagogique fournit un travail qui place la pratique au cœur des apprentissages. Par et pour les projets, l'élève mobilise et exploite des compétences multiples, dans une dynamique collective et fortifie son engagement. La mise en pratique des connaissances en situation réelle valorise les efforts nécessaires pour les acquérir. Elle légitime les efforts accomplis et conforte, dans la durée, tant la compréhension que la mémorisation des notions enseignées.

Ces situations pédagogiques offrent également la possibilité de poursuivre le développement du travail collaboratif, de la gestion du temps, de la résolution de problème et de la créativité ; autant de compétences transversales qui conduisent à l'autonomie et l'adaptabilité.

Par la dynamique du collectif et l'engagement dans le projet, il s'agit de nourrir et faire croître la motivation de l'élève en traçant des perspectives concrètes aux enseignements qu'il reçoit. Dans un environnement propice à l'épanouissement, chacun devra pouvoir s'emparer de la construction de son parcours.

3.2.4 Se préparer pour après

De même que le conservatoire souhaite diversifier et individualiser les parcours de formation, multiplier les propositions d'accompagnement, il entend apporter une réponse adaptée aux élèves désireux de s'orienter vers une profession en lien avec la pratique artistique. L'écriture de la maquette pédagogique du troisième cycle menant à la validation du diplôme national montre les nombreux points de similitude avec le contenu des enseignements à dispenser dans le cycle préparant à l'enseignement supérieur.

L'établissement est en mesure d'apporter les ressources nécessaires aux élèves-étudiants qui souhaitent se préparer à l'entrée dans des écoles supérieures.

Il est à noter que pour la CPES danse portée conjointement par les conservatoires de Lille et de Roubaix, il conviendra lors de la demande prochaine de renouvellement de l'agrément (2026), de s'interroger sur la répartition des enseignements en fonction de l'esthétique dominante sur les l'un ou l'autre site. Il serait souhaitable de mieux définir la complémentarité qui peut exister entre les établissements, en lieu et place d'une offre pratiquement similaire dans les deux endroits.

4. Être compréhensible, lisible, visible

→ 4.1 Renforcer le rôle du conseil pédagogique

La place occupée par le conseil pédagogique au sein du conservatoire de Roubaix mérite d'être encore précisée. Il joue un rôle déterminant en permettant une coordination harmonieuse et une circulation de l'information entre les différents acteurs. En rassemblant la direction et les responsables des départements, il instaure un cadre propice aux échanges et à la réflexion collective sur les pratiques d'enseignement. Cette instance permet ainsi non seulement d'identifier les besoins d'évolution pédagogique mais aussi d'intégrer des innovations qui répondent aux défis artistiques contemporains.

Le conseil pédagogique du conservatoire de Roubaix constitue déjà un levier essentiel agissant en faveur d'une évolution pédagogique réfléchie, dans laquelle la tradition se mêle aux innovations pour offrir aux élèves une formation à la fois enracinée dans l'héritage artistique et résolument tournée vers l'avenir. Par une évaluation régulière des méthodes appliquées, le suivi des projets et par le partage d'expérience, il favorisera l'adaptation des parcours aux réalités actuelles et aux attentes des usagers.

Cette démarche collaborative contribuera à créer un environnement d'apprentissage toujours plus stimulant et renforcera la cohérence des actions éducatives ainsi que le rayonnement de l'établissement.

Enfin, le conseil pédagogique encourage l'implication et la responsabilisation de l'ensemble des personnels dans les orientations stratégiques de l'établissement. En cultivant cet espace de concertation, nous pourrons mieux valoriser la diversité des approches et permettre d'établir les priorités qui bénéficieront aux élèves et aussi à ceux qui les accompagnent. Ce processus participatif favorisera la construction d'une identité institutionnelle forte tout en répondant aux exigences de l'évolution artistique et sociale.

→ 4.2 Penser, valoriser, inventer des espaces et des temps d'échanges

4.2.1 Dialoguer, se concerter : le conseil en action

Dans les années qui viennent, le conseil d'établissement confirmera son rôle consultatif dans l'organisation de toute la vie du conservatoire sur le plan pédagogique et artistique aussi bien que dans l'analyse et le suivi des ressources matérielles et financières nécessaires à la réalisation de son projet.

En présentant un espace de dialogue ouvert entre les différents acteurs (collectivité, administration, enseignants, parents d'élèves et partenaires), il veillera à promouvoir la transparence et la concertation. Chacune des parties pouvant exprimer ses idées, il deviendra un véritable soutien à la prise de décision et au choix des priorités pour le conservatoire.

Bien que ses prérogatives soient essentiellement consultatives, sans pouvoir décisionnel strict, le conseil d'établissement devra davantage contribuer à l'harmonisation de la vie du conservatoire avec les orientations définies par l'autorité de tutelle, tout en répondant aux attentes des publics souhaitant se former à la pratique de l'art.

4.2.2 Construire avec celles et ceux qui se construisent

À l'instar de ce qui est proposé par d'autres établissements d'enseignement artistique, nous souhaitons mettre en place, à Roubaix, un conseil d'élèves. Cette instance représentative permettra aux élèves de participer activement à la vie de l'établissement. Nous aménagerons un espace dans lequel elles et ils pourront exprimer leurs idées, préoccupations et suggestions concernant la proposition pédagogique, l'organisation des parcours, la vie culturelle ou les événements liés à l'institution. En se réunissant régulièrement (fréquence à déterminer), les membres de ce conseil constitueront un lien direct entre la direction, les enseignants, ce qui favorisera, nous l'espérons, un environnement d'apprentissage plus collaboratif et plus facilement compréhensible.

Ce conseil sera composé d'élèves élus par leurs pairs et sa composition ainsi que ses modalités de fonctionnement pourront être proposées après concertation et inscription dans le règlement intérieur du conservatoire.

Ce dispositif démocratique aura pour ambition de responsabiliser les élèves et leur offrira une expérience d'engagement participatif dans la structure.

Au-delà de la simple représentation, ce conseil apportera une valeur formatrice en favorisant l'esprit critique et le sens de l'engagement personnel. Il permettra aux artistes en formation de se sentir écoutés, de défendre des propositions concrètes et de contribuer à la vie artistique et sociale de l'institution. Cette dynamique pourra également inciter l'établissement à initier et à mettre en place des projets novateurs qui profiteront à l'ensemble de la communauté.

Partant de la simple expression d'opinions, nous accompagnerons l'émergence et l'acquisition de compétences essentielles comme la communication, le sens de la responsabilité, et de la direction. Ces aptitudes, développées dans un cadre bienveillant, contribueront à la formation d'élèves actifs et engagés dans la vie du conservatoire et seront autant de ressources pour la suite de leur parcours en ou hors les murs.

De plus, impliquer les artistes en formation dans un processus décisionnel contribuera à renforcer leur sentiment d'appartenance et leur motivation. En voyant leurs idées prises en compte, en comprenant les différents enjeux et le contexte, ils se sentiront valorisés, ce qui favorisera la mise en place d'une atmosphère propice à l'entraide et au travail partagé. Cette dynamique enrichit non seulement la communauté du conservatoire, mais participe également à l'émergence d'une culture du dialogue respectueux et constructif.

→ 4.3 Communiquer pour accompagner

L'entourage des élèves joue un rôle déterminant dans les choix d'orientation et la réussite du parcours des enfants. Nous continuerons d'aménager des temps de rencontres avec les parents pour créer un environnement centré sur la réussite de l'élève. Ces rencontres entre l'équipe pédagogique et les familles, permettront de toujours mieux partager les projets, les objectifs, les attentes et les progrès réalisés par l'élève. Ces échanges aideront le conservatoire à poursuivre l'évolution de ses propositions, en réponse aux besoins exprimés par une communication claire et transparente.

En sollicitant le point de vue des familles, nous souhaitons les accompagner dans l'appropriation d'un véritable rôle partenarial, accompagnant leur enfant tant sur le plan

technique qu'émotionnel. L'élève pourra alors compter sur un réseau de soutiens solides, favorisant ainsi son engagement et son enthousiasme pour la pratique artistique.

D'autre part, afin de renforcer les liens entre les familles et le conservatoire nous projetons de mettre en service la consultation en ligne du dossier de suivi de l'élève. Aujourd'hui, il n'est accessible que par courrier, deux fois par an ce qui ne donne pas l'opportunité d'une valorisation pleinement satisfaisante de l'évaluation. L'élément budgétaire ne nous permet pas de préciser la date d'ouverture de ce nouveau service mais cette opportunité de création d'un lien complémentaire entre les familles et le conservatoire semble utile dans la circulation de l'information et la compréhension partagée des orientations proposées.

→ 4.4 Ouvrir et connecter

À partir de la rentrée de septembre 2025, le conservatoire sera doté d'un site internet. Cette nouveauté ouvre d'ores et déjà plusieurs perspectives qui touchent aussi bien à la communication qu'à l'image institutionnelle et pédagogique de l'établissement.

Le site permettra au conservatoire d'être visible au-delà de ses murs. Il s'agira d'une véritable image pouvant attirer l'attention de futurs élèves, parents ou partenaires. En offrant une présence en ligne, le conservatoire compte transmettre une image plus dynamique, capable de mettre en avant ses programmes, ses enseignants ainsi que ses événements artistiques. Cela participera à notre ambition d'élargissement des publics et pourra être à l'origine de nouvelles rencontres ou de nouveaux projets.

Il importera notamment de mettre en place un canal direct et permanent pour communiquer à tous des informations importantes : calendrier des concerts, dates des auditions, actualités pédagogiques, ateliers, événements particuliers... Il permettra également de diffuser des contenus multimédias qui illustreront concrètement l'activité et l'effervescence culturelle de l'établissement. La mise à jour régulière de ces informations renforcera la relation de proximité avec la communauté et adaptera le mode de communication aux réalités actuelles.

Au-delà d'un outil de communication, le site pourra devenir, à terme, un véritable espace pédagogique rassemblant des ressources (conseils techniques, références de partitions, interviews de musiciens ou de danseurs, tutoriels vidéo) accessibles aux élèves et à tous ceux qui le désirent. Ce contenu numérique consolidé participera à la transmission du patrimoine culturel tout en s'inscrivant dans une logique d'enrichissement de l'enseignement.

D'autre part, dans un monde où le numérique joue un rôle central, disposer d'un site internet permettra au conservatoire d'affirmer son identité. Il participera à la valorisation de l'institution en présentant son histoire, ses réussites et son engagement dans la formation artistique au service de tous. Cet outil stratégique de communication contribuera à renforcer notre volonté de lisibilité.

Enfin, le site internet du conservatoire pourra intégrer des fonctionnalités interactives (formulaire d'inscription en ligne, newsletters, réseaux sociaux intégrés) facilitant la communication bidirectionnelle avec les usagers. Cela favorisera l'avènement d'un contexte favorable à une gestion agile de la relation public et permettra à l'établissement de recueillir des avis et suggestions, indispensables pour intégrer dans sa réflexion les attentes de sa communauté.

ÉVALUATION, SOUTIEN D'EVOLUTION

La mise en œuvre du projet d'établissement du conservatoire de Roubaix s'inscrit dans une ambition forte : accompagner et soutenir l'évolution de l'enseignement artistique pour qu'il soit un levier d'épanouissement, d'inclusion et de rayonnement culturel pour tous.

Afin de garantir la réussite de ce projet et son adaptation aux besoins évolutifs des élèves, des familles et du territoire, un système d'évaluation et de suivi est indispensable.

Ce processus, conçu comme un outil dynamique, participatif et transparent, visera à mesurer les progrès, identifier les ajustements nécessaires et maintenir la cohérence des orientations stratégiques. En combinant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, les retours réguliers des instances de concertation, l'apport de l'outil numérique et une démarche d'amélioration continue, le conservatoire s'engage à assurer une mise en œuvre efficace, tout en impliquant l'ensemble des acteurs dans une dynamique collective.

1. Un cadre structuré pour une évaluation rigoureuse

L'évaluation des actions repose sur un cadre structuré, élaboré en concertation avec tous les acteurs de la communauté de l'établissement. Chaque axe du projet – accessibilité, inclusion, innovation pédagogique, rayonnement artistique, engagement environnemental et communication – sera associé à des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporellement définis). Par exemple, pour l'inclusion, un objectif pourrait consister à intégrer un pourcentage significatif d'élèves à besoins spécifiques d'ici 2027, avec la nomination d'un référent handicap et des formations dédiées pour les enseignants. Des indicateurs quantitatifs, comme le nombre d'élèves inscrits dans des parcours inclusifs ou le taux de participation aux ateliers adaptés, seront complétés par des indicateurs qualitatifs, tels que la satisfaction des familles ou le ressenti des élèves, recueillis via des enquêtes ou des entretiens. Ce cadre sera consigné dans un tableau de bord, partagé avec les parties prenantes, pour offrir une vision claire et actualisée des avancées.

Le suivi des actions s'organisera à plusieurs rythmes : des bilans trimestriels pour les initiatives opérationnelles, comme l'organisation d'ateliers avec les centres sociaux ou la mise en place d'activités pour les écoles primaires ; des bilans semestriels pour évaluer les projets pédagogiques, tels que le développement des classes à horaires aménagés ou l'intégration des outils numériques et des bilans annuels pour une analyse globale des résultats par rapport aux objectifs stratégiques. Ces bilans, pilotés par la direction avec l'appui du conseil pédagogique, s'appuieront sur des rapports d'activité rédigés par les responsables des départements (musique, danse, administration). Par exemple, si le journal de bord de l'élève, mentionné comme un outil perfectible, ne répond pas aux attentes, une analyse des freins (complexité, manque de formation, faible appropriation) conduira à des solutions, comme une interface numérique simplifiée ou des sessions de sensibilisation pour les familles.

2. Une approche participative pour impliquer la communauté

Comme précédemment évoqué, l'évaluation sera un processus participatif, impliquant élèves, familles, enseignants et partenaires pour garantir une vision plurielle. Le conseil d'établissement, réunissant la collectivité, les enseignants, les parents et les acteurs culturels, jouera un rôle central en apportant des retours qualitatifs sur la perception des actions. Les familles, par exemple, pourront exprimer leur satisfaction concernant l'accompagnement individualisé ou l'accessibilité financière via des enquêtes ou des réunions dédiées. La création d'un conseil d'élèves, prévue dans le projet, offrira une perspective précieuse sur l'expérience des apprenants, permettant d'évaluer l'impact des parcours pédagogiques sur leur motivation, leur autonomie ou leur sentiment d'appartenance. Ces retours, recueillis lors de réunions régulières, alimenteront une réflexion collective sur les ajustements à apporter.

Les enseignants, en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre, seront pleinement associés à l'évaluation à travers des groupes de travail thématiques animés par le conseil pédagogique. Ces groupes analyseront, par exemple, l'efficacité des nouvelles méthodes d'évaluation, l'intégration des outils numériques ou l'impact des formations sur la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. L'apport des formations prévues pour accompagner les innovations pédagogiques, incluront des temps d'échange pour partager les retours d'expérience et identifier les pratiques appropriées. Cette approche collaborative a pour ambition de consolider la cohésion des équipes, tout en garantissant que les actions restent ancrées dans les réalités du terrain. Par ailleurs, les partenaires externes, comme les centres sociaux ou l'Éducation Nationale, seront invités à contribuer aux bilans, notamment pour évaluer l'impact des projets comme le centre permanent de la musique et de la danse.

3. L'outil numérique pour un suivi dynamique

L'utilisation de l'outil numérique jouera un rôle déterminant dans le suivi des actions. Le site internet du conservatoire, prévu pour septembre 2025, servira de plateforme centrale pour diffuser les résultats obtenus, rendant ainsi les progrès accessibles à la communauté et aux partenaires. Une section dédiée pourrait présenter des données clés – comme le taux de participation aux projets inclusifs, le nombre de concerts programmés ou l'évolution des effectifs – accompagnées de témoignages d'élèves, de familles ou d'enseignants.

Cet accès facile à l'information renforcera la lisibilité et l'état de nos avancées, il valorisera, dans un même temps, les réussites de l'institution. De plus, la mise en place d'un dossier de suivi numérique pour chaque élève, accessible en ligne aux familles, permettra un suivi en temps réel des progrès pédagogiques et des évaluations, facilitant une communication fluide et renforçant l'engagement des parents dans le parcours de leur enfant. Ce système, bien que dépendant d'un investissement budgétaire, représente une priorité pour moderniser les interactions avec les familles.

4. Amélioration continue et adaptation constante

L'évaluation ne se limitera pas à mesurer les résultats, mais servira à nourrir une démarche d'amélioration continue. Les bilans annuels, présentés lors d'une assemblée générale ouverte à tous les acteurs, permettront d'identifier les axes prioritaires pour l'année suivante.

Par exemple, si les partenariats avec les centres sociaux ne touchent pas suffisamment les publics éloignés, des actions ciblées, comme des ateliers délocalisés dans les quartiers ou des campagnes de communication spécifiques, pourraient être envisagées. Cette capacité d'adaptation sera soutenue par une veille active sur les pratiques d'autres conservatoires, notamment à travers le réseau des Hauts-de-France, pour intégrer des innovations pertinentes. Des échanges avec des institutions européennes, facilités par la proximité géographique, pourraient également enrichir les approches, notamment en matière d'inclusion ou de numérique.

5. Valorisation des résultats pour un rayonnement accru

Le suivi des actions contribuera au rayonnement du conservatoire en valorisant ses réussites. Les résultats positifs, comme l'accroissement de la diversité des profils d'élèves, le succès des projets inclusifs ou l'impact des initiatives environnementales, seront communiqués via des rapports publics, des publications sur le site internet et des interventions dans des colloques culturels ou des réseaux professionnels. Cette communication proactive renforcera la visibilité de l'institution et consolidera son rôle de pôle-ressource sur le territoire. Par exemple, le partage des avancées du projet d'accueil des élèves à besoins spécifiques pourrait positionner le conservatoire comme un modèle dans le domaine de l'inclusion artistique.

En conclusion, l'évaluation et le suivi des actions du projet d'établissement s'appuieront sur un cadre structuré et participatif, garantissant une mise en œuvre rigoureuse, transparente et souple. En impliquant élèves, familles, enseignants et partenaires dans une dynamique collaborative, le conservatoire s'assure que ses ambitions se traduisent en résultats concrets, au service d'un enseignement artistique toujours plus inclusif, innovant, rayonnant et épanouissant. Ce processus, ancré dans une logique d'évolution continue, permettra à l'institution de rester fidèle à sa vision tout en s'adaptant aux évolutions du contexte culturel et sociétal.

CONCLUSION PROSPECTIVE

Ma fin est mon commencement...⁵

Alors que s'achève l'élaboration de ce projet d'établissement, il apparaît clairement que le conservatoire de Roubaix s'engage résolument dans une dynamique d'évolution, de consolidation et d'ouverture. L'ambition de donner à cette institution l'opportunité d'être reconnue comme un espace accueillant d'apprentissage, de création et de transmissions, à la fois exigeantes et accessibles à tous, constitue le fil conducteur de l'ensemble des orientations définies. Dans un monde en mutation rapide, où les enjeux culturels, sociaux et écologiques s'entrelacent, le conservatoire affirme plus que jamais son rôle d'acteur de service public, au service de tous.

Le projet du conservatoire de Roubaix, tel qu'il se dessine pour les années à venir, s'ancre dans une vision prospective qui transcende les ambitions immédiates pour projeter l'institution dans un avenir où l'enseignement artistique se réinvente sans cesse. En situant le devenir de l'élève au cœur de son action, le conservatoire ambitionne d'atteindre l'adaptabilité, l'inclusion et le rayonnement culturel, non seulement à l'échelle locale, mais aussi dans un contexte régional, national et international. Cette feuille de route, fruit d'une réflexion collective avec les acteurs du territoire, pose les bases d'une institution prête à relever les défis de l'avenir, capable de répondre aux enjeux qui se profilent. En s'appuyant sur des valeurs d'ouverture, de créativité et d'engagement, le conservatoire aspire à façonner des artistes-citoyens autonomes, critiques et en phase avec le monde qui les entoure.

Dans les années à venir, l'accent mis sur l'individualisation des parcours et l'inclusion de tous les publics transformera profondément l'expérience au sein du conservatoire. L'expérimentation de nouvelles articulations entre l'enseignement spécialisé et l'éducation artistique et culturelle, notamment à travers des dispositifs comme le centre permanent de la musique et de la danse, permettra de sensibiliser un public plus large, en particulier ceux pour qui l'accès à la pratique artistique reste entravé par des barrières sociales, économiques ou physiques. La présence au sein de l'équipe enseignante d'un référent handicap et la co-construction d'un projet d'accueil pour les personnes à besoins spécifiques marqueront une étape décisive vers une institution véritablement inclusive.

Cette démarche, soutenue par une tarification adaptée et une sensibilisation accrue aux enjeux de diversité, garantira que chaque individu, quel que soit son profil, trouve sa place dans un parcours artistique épanouissant. À terme, le conservatoire pourrait devenir source d'inspiration en matière d'accessibilité, invitant d'autres établissements à repenser leurs pratiques pour accueillir une pluralité de talents.

L'ouverture à l'utilisation des nouvelles technologies représente un autre pilier de cette vision prospective. En équipant progressivement les espaces pédagogiques d'outils numériques, le conservatoire ouvrira de nouvelles perspectives pour l'apprentissage et la création. L'utilisation raisonnée et maîtrisée de logiciels, de plateformes interactives et d'instruments adaptés renforcera l'autonomie des élèves tout en stimulant leur créativité, notamment dans des

⁵ « Ma fin est mon commencement », Guillaume de Machaut, rondeau à trois voix.

domaines comme la musique assistée par ordinateur ou les performances chorégraphiques interactives. Ces outils permettront également de répondre aux besoins spécifiques, rendant les parcours accessibles à des élèves en situation de handicap grâce à des innovations technologiques.

À plus long terme, le site internet du conservatoire, prévu pour 2025, deviendra une plateforme dynamique, non seulement pour communiquer, mais aussi pour proposer des ressources pédagogiques en ligne, des tutoriels et des espaces d'échange. Cette digitalisation, pensée comme un complément à l'enseignement traditionnel, positionnera le conservatoire comme un acteur innovant, prêt à relever les défis d'un monde où le numérique redéfinit les modes de transmission et de création.

Sur le plan artistique, le conservatoire s'engage à promouvoir une vision non stéréotypée de la pratique, en luttant contre les préjugés de genre et en valorisant la diversité des esthétiques musicales ou chorégraphiques. La programmation de compositrices et la sensibilisation précoce des élèves à des esthétiques variées, comme les danses urbaines ou les musiques traditionnelles, enrichiront l'offre culturelle et encourageront une approche plurielle de l'art. Les partenariats avec les centres sociaux, les institutions culturelles comme l'Opéra de Lille, le Gymnase CDCN ou l'Orchestre National de Lille, ainsi que les collaborations transfrontalières, amplifieront le rayonnement du conservatoire. Ces échanges offriront aux élèves des opportunités uniques de rencontres avec des artistes professionnels, de participation à des projets ambitieux et d'ouverture à des perspectives bien loin de nos murs.

À l'horizon 2030, le conservatoire pourrait ainsi se positionner comme un carrefour où convergent des influences multiples, au service d'une formation artistique sans frontières.

Pour conclure, le conservatoire de Roubaix se projette comme un espace de création, d'ouverture, de dialogue et de réalisation, où l'enseignement artistique devient un vecteur d'émancipation, de lien social et d'innovation. En renforçant sa lisibilité grâce à une communication repensée, en consolidant ses partenariats et en investissant dans des pratiques pédagogiques évolutives, il s'affirme comme un lieu-ressource, ouvert sur la ville et le monde. Cette vision prospective, portée par une communauté éducative engagée et soutenue par une collectivité ambitieuse, permettra au conservatoire de continuer à écrire son histoire, celle d'une institution qui, tout en honorant son héritage, se réinvente pour accompagner les artistes de demain dans un monde en perpétuelle mutation.

ANNEXES

1. Charte éthique du Conservatoire

Charte Éthique - - Conservatoire Musique et Danse de Roubaix -

Préambule

La charte éthique du conservatoire de Roubaix, précise les valeurs et les comportements de l'ensemble des membres de la communauté du conservatoire, visant à garantir le respect, l'égalité et la dignité de chacune et de chacun.

Elle est le résultat d'un travail collaboratif avec l'ensemble des personnels de l'établissement. Elle n'a pas vocation à se substituer aux textes cadres qui organisent les activités du conservatoire, mais en est complémentaire.

Elle énonce des recommandations sur les pratiques, ces dernières se déduisant des principes nécessaires au bon fonctionnement du service public de l'enseignement artistique initial. Elle s'attache au savoir-vivre, en portant une attention particulière sur la manière de servir et a pour ambition tant d'accroître le sentiment d'appartenance que de rendre possible une politique de prévention des risques.

Elle a également pour ambition d'accompagner les personnes à mieux appréhender le périmètre de leurs droits et de leurs obligations dans l'exercice de leur mission ou durant leur apprentissage. Elle engage chacune et chacun à garantir la promotion d'un environnement artistique respectueux, inclusif, bienveillant propice à l'épanouissement.

Respect et Dignité

Chaque membre de la communauté du conservatoire s'engage à respecter la dignité et les droits de ses pairs, enseignants, personnels et usagers.

Aucun comportement discriminatoire, harcelant ou violent, aucune stigmatisation de qui que ce soit en raison de son origine, genre, âge, handicap, religion orientation sexuelle ne sont tolérées.

Inclusion et égalité

Le principe de non-discrimination et la politique publique d'inclusion au sein du conservatoire visent à garantir à chacun, indépendamment de son origine, son genre, sa situation socio-économique ou ses capacités, l'accès aux mêmes opportunités de formations et/ou pratiques artistiques.

Intégrité pédagogique et artistique

Les élèves, leurs responsables légaux s'ils sont mineurs et l'ensemble des personnels s'engagent à respecter les critères d'intégrité et d'honnêteté dans la formation et l'évaluation. L'une et l'autre ayant pour vocation d'accompagner l'élève dans la construction de sa personnalité artistique et vers l'autonomie.

Prévention des violences et harcèlements

Un agent du conservatoire, référent VHSS⁶, est identifié afin de recueillir la parole de victimes de situations de discrimination, maltraitance, violence et/ou harcèlement, sexistes ou sexuels.

⁶VHSS : Violences et harcèlements sexistes ou sexuels

La victime est ensuite orientée vers un service d'écoute et d'accompagnement interne ou externe pour recevoir le soutien nécessaire.

Le conservatoire s'engage fermement à lutter contre les comportements inappropriés et à promouvoir un cadre bienveillant et inclusif.

Bien-être et santé

Le conservatoire applique une vigilance particulière concernant la santé physique et psychique de ses élèves et personnels pour maintenir un environnement sain et sécurisant.

Responsabilité environnementale

La communauté du conservatoire s'engage à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Des actions sont entreprises pour réduire l'empreinte écologique des activités du conservatoire notamment pour celles concernant la diffusion de spectacles et le suivi du parc instrumental.

Dialogue et concertation

Par le biais des instances consultatives internes, le conservatoire favorise le dialogue et la concertation entre tous les membres de la communauté pour prendre en compte les besoins et suggestions de chacun.

Conclusion

Cette charte éthique représente un engagement collectif. Elle a pour ambition de promouvoir un cadre de travail et d'apprentissage respectueux et harmonieux. Chaque membre de la communauté du conservatoire est invité à adhérer pleinement à ces principes et à les appliquer dans son quotidien.

2. Projet de Classe à Horaires Aménagés dominante vocale – école Camus

CHAM à dominante voix
Conservatoire à Rayonnement Départemental de Roubaix
École publique élémentaire Albert Camus de Roubaix

Un arrêté interministériel pris conjointement par le ministre de l'Éducation Nationale et le ministre de la culture et de la communication en date du 31 juillet 2002, fixe les conditions d'ouverture et de fonctionnement des classes à horaires aménagés destinées aux élèves des écoles et collèges bénéficiant d'un enseignement artistique renforcé.

Ce projet pédagogique vise à modifier le dispositif des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à dominante instrumentale de l'école primaire Albert Camus en dispositif CHAM à dominante vocale. Ce projet pédagogique fait partie intégrante du projet de l'école élémentaire Albert Camus et du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Roubaix.

Quatre raisons principales justifient le choix d'une CHAM à dominante vocale :

- La pratique vocale constitue l'élément principal du parcours initial musical de chaque enfant. La voix est l'instrument de musique premier, elle représente un incontournable vecteur de formation, étant la première « entrée en musique ».
- La pratique vocale ne nécessite aucun apport matériel individuel.
- La pratique vocale présente un caractère universel propre à créer du lien entre les différentes cultures du monde présentes au sein de l'école et à ce titre peut contribuer à la mise en œuvre d'un climat scolaire favorable aux apprentissages.
- L'enseignement est dispensé intégralement sur le temps scolaire, éliminant ainsi toute difficulté d'ordre familial (disponibilité des parents, déplacement, etc.). Toutefois, dans le cadre de réalisation de projets artistiques ou pédagogiques, les élèves pourront être sollicités hors temps scolaire : réalisations ou déplacements à des concerts, stages, spectacles, projets menés en partenariat avec le conservatoire.

L'épanouissement des enfants et leur réussite éducative sont favorisés par la pratique du chant individuel et collectif qui, par le biais de l'oreille et de la voix, développe l'écoute et l'expression orale.

Le projet pédagogique suivra une philosophie portée par :

- Plaisir, émotion, sensibilité. La musique occupe un rôle central dans l'expression artistique.
- Socialisation et dynamique de groupe. Le Chant chorale est une activité sociale par excellence.
- Maîtrise de soi.
- Valorisation et estime de soi. C'est la vertu essentielle de la pratique artistique que de valoriser l'individu par l'écoute et le regard des autres.

- Engagement et don de soi. *Apprendre à construire au lieu de consommer, vivre concrètement que le don n'a de valeur que réciproquement et qu'il n'y a pas plus grande joie que de faire ensemble. L'engagement sera une valeur forte portée par le dispositif CHAM à dominante vocale.*

Bilan :

Lié au contexte social du quartier et au changement de répartition des élèves dans les classes, le dispositif CHAM à dominante instrumentale s'est vu perdre un nombre important d'élèves ces dernières années. Ainsi, il n'attire plus les élèves des autres quartiers qui pourraient bénéficier d'un aménagement de la carte scolaire pour intégrer l'école. La relation avec les familles, qui ne comprennent pas toute l'aventure dans laquelle s'embarquent leurs enfants, s'est également dégradée amenant des situations rendant compliqués l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. Les cours instrumentaux se déroulent au conservatoire et ne sont pas intégrés au temps scolaire. Les élèves bénéficient donc d'une navette pour s'y rendre. Les démarches d'inscriptions aux cours instrumentaux ainsi que l'élaboration des emplois du temps sont fastidieux. Seuls quelques élèves arrivent en 1C3 et 1C4, beaucoup arrêtant ce parcours en route. La question de l'engagement dans les classes CHAM soulève de nombreuses questions et problèmes.

Les difficultés croissantes du parcours CHAM à dominante instrumentale ont amené à réfléchir à une solution alternative pour permettre de revaloriser ce dispositif en impliquant davantage les parents dans les apprentissages de leurs enfants, en leur faisant découvrir le cursus et prendre conscience de leur appartenance au conservatoire.

Cursus :

Le programme pédagogique du premier cycle CHAM à dominante vocale s'articulera autour de 4 grands axes:

- Voix et Corps
- Art Choral
- Acquisition du langage musicale
- Culture musicale.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 31 juillet 2002, les horaires d'enseignement CHAM à dominante vocale peuvent être modulés selon les variations ci-dessous :

- CE1-CE2 : 2 heures hebdomadaires minimum et 5 heures hebdomadaires maximum ;
- CM1-CM2 : 3 heures hebdomadaires minimum et 6 heures hebdomadaires maximum.

Les contenus concernent obligatoirement les domaines suivants :

- éducation musicale générale et technique : entre 45 minutes et 2 heures.
- chant choral collectif (groupe complet ou fractionné) : entre 45 minutes et 3 heures.
- formation vocale (petits groupes) : entre 30 minutes et 1 heure.

Le Conservatoire et l'école Albert Camus proposent ainsi la répartition suivante pour un élève en classe CHAM dominante voix:

- 1C1 (CE1) : 3h00
- 1C2 (CE2) : 3h00
- 1C3 (CM1) : 3h30
- 1C4 (CM2) : 3h30

Ressources pour mettre en place le cursus

La mise en place de ce projet pédagogique suppose la création de 9h30 de cours supplémentaires pour les effectifs CHAM à dominante vocale de l'école Camus.

Ces heures supplémentaires seront créées sur trois ans :

- 2025-2026 (3heures)
- 2026-2027 (4 heures)
- 2027-2028 (2 heures)

Interactions entre les acteurs du projet

1. Liaison avec l'école élémentaire Albert Camus

Le projet ne peut fonctionner qu'avec l'Éducation nationale. Il est important de proposer aux familles un projet artistique qui soit inclus dans le temps scolaire. La relation entre les intervenants de l'Éducation Nationale et du conservatoire est primordiale à la création d'un projet cohérent et compris par les élèves et leur famille. Le programme est construit conjointement en tenant compte des objectifs du cycle et des objectifs artistiques et culturels.

Un temps régulier de concertation entre les professeurs des écoles et les enseignants artistiques est instauré pour élaborer et mettre en œuvre les projets et évaluer les compétences acquises par les élèves. Un enseignant coordinateur peut être nommé pour simplifier les relations. L'évaluation est commune aux enseignants artistiques, en concertation avec les enseignants de l'Éducation Nationale.

L'élaboration de l'emploi du temps des cours CHAM doit tenir compte de la répartition des élèves dans les différentes classes, de l'emploi du temps et de la quotité de travail des enseignants.

2. Liaison école-conservatoire-famille

L'école primaire Albert Camus est un établissement en REP+. Les familles sont différentes : certaines sont familières des pratiques culturelles et d'autres ne connaissent pas les bienfaits de la pratique musicale et l'engagement que celle-ci demande. Il est essentiel d'échanger avec toutes les familles et de créer un lien entre l'école, le conservatoire et les familles.

Pour cela, des cours ouverts des CHAM sont mis en place régulièrement. Ils permettent aux parents de découvrir les contenus spécifiques, favorisent la pratique de leurs enfants et leur implication dans la classe CHAM.

D'autres actions pourront s'inscrire dans les projets de liaison école-conservatoire-famille :

- participation des chœurs pendant les moments d'ouverture de l'école (marché de Noël, fête de l'école, goûter de l'association des parents d'élèves...)

- invitation aux concerts, rencontres, visites et présentation du conservatoire...

3. Liaison avec le CP

Des projets favorisant la pratique vocale sont portés par les musiciens intervenants pour l'ensemble des élèves scolarisés en CP à l'école élémentaire Albert Camus. Dans une démarche d'éveil et de sensibilisation artistique, on veillera à ce que l'usage de la voix y soit perçu par les enfants comme une pratique naturelle et ludique.

Pour faciliter l'intégration des futurs CHAM, ces projets devront faciliter la mise en place d'une phase d'observation croisée entre les professeurs des écoles et les enseignants artistiques. L'évaluation ainsi posée pourra servir à motiver l'inscription en CHAM.

4. Liaison avec le collège

Afin de développer la liaison avec le collège Baudelaire de Roubaix, des projets ponctuels pourront être menés en collaboration, notamment sur la fin du premier cycle.

Pour ceux qui veulent continuer à chanter, nous sensibiliserons à la poursuite du cursus dans la création d'un second cycle qui pourrait se dérouler au collège.

Perspectives

1°) Aller vers un tissage plus important dans les école maternelles et primaires (CP) de la commune :

- Développer l'attractivité de la CHAM voix.
- Orienter plus d'élèves par un dispositif d'intervenants en milieu scolaire renforcé.
- Favoriser la mixité sociale.

2°) Création atelier/cours arts de la scène pour les enfants :

- Mise en scène
- Théâtre
- Jonglerie
- Art lyrique
- Musique d'ensemble

...

3°) Prolongement du dispositif avec la création d'un cursus CHAM à dominante vocale cycle 2 au collège Baudelaire

4°) Création d'une filière voix premier cycle en horaires traditionnels au conservatoire.